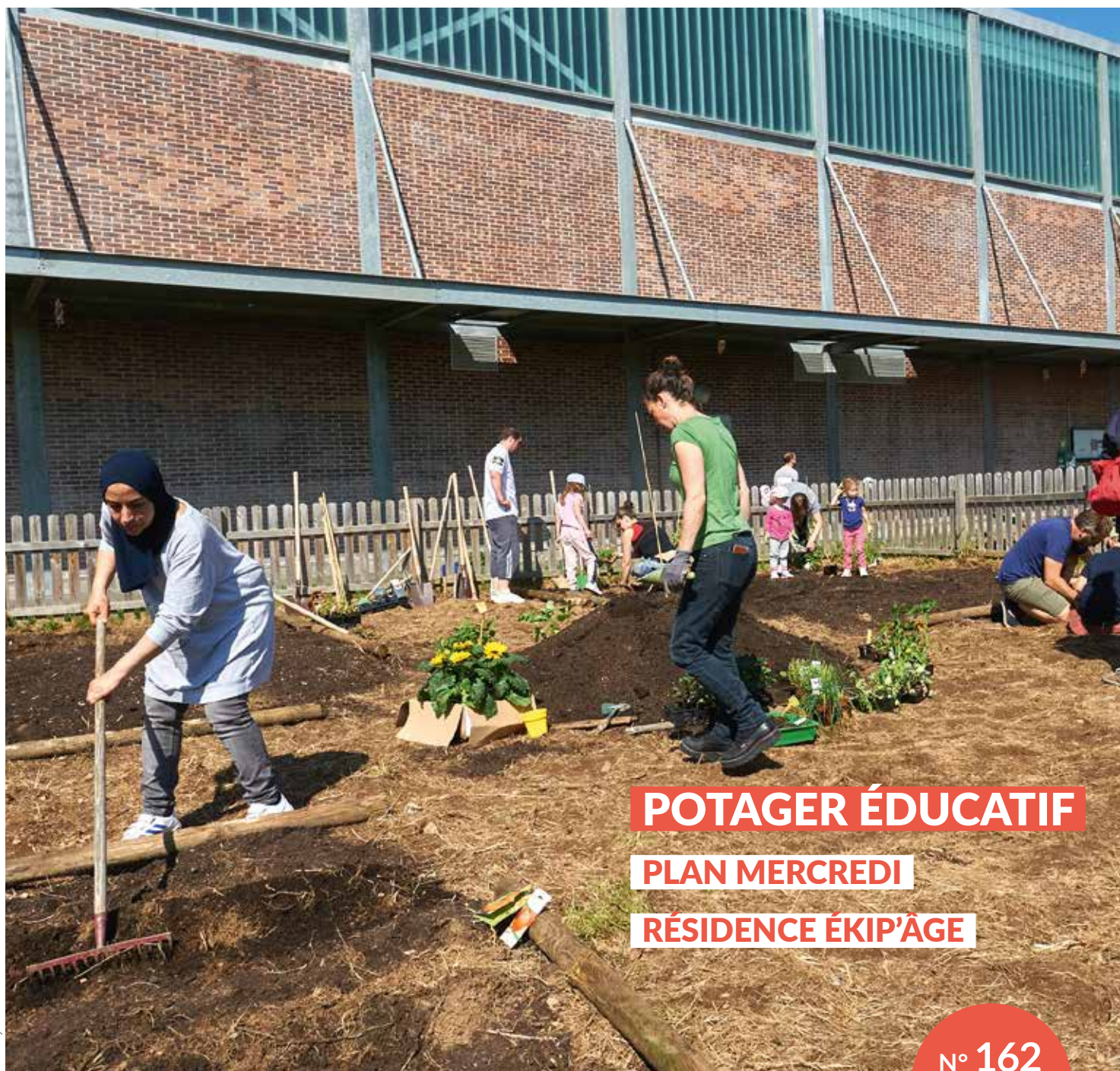


Le magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN



POTAGER ÉDUCATIF

PLAN MERCREDI

RÉSIDENTE ÉKIP'ÂGE

N° 162
SEPTEMBRE
2022

pontpean.fr

MUNICIPALITÉ

CONSEILS MUNICIPAUX - p.04

EXPRESSION POLITIQUE - p.06

AGENTS - p.07

VIVRE À PONT-PÉAN

ESPACE BEAUSOLEIL - p.28

MÉDIATHÈQUE - p.29

FORUM DES ASSOCIATIONS - p.30

ASSOCIATIONS - p.32

HOMMAGE- p.37

GALERIE - p.38

VIE PRATIQUE / SERVICES / ÉTAT CIVIL - p.39

AGENDA - p.40

PENSER L'AVENIR

p.08 - RÉSIDENCE ÉKIP'ÂGE

p.09 - ATELIERS MÉMOIRE / NOUVEAUX ARRIVANTS

p.10 - SOLIDARITÉ

p.11 - POTAGER ÉDUCATIF

p.12 - ÉCOLE

p.14 - ONE HEALTH

p.17 - MÉSANGES

p.18 - BUDGET PARTICIPATIF

p.19 - SHOW CITOYEN

p.20 - LABEL ZÉRO PHYTO

p.21 - CADRE DE VIE

P.22 - MOBILITÉ

CRISE SÉCHERESSE

EN ILLE-ET-VILAINE

Économisons l'eau pour éviter des coupures au robinet.

Dès maintenant, chacun de nos gestes compte !

RAPPEL DES INTERDICTIONS



Le remplissage et la vidange des piscines
quel que soit le volume



**Le lavage des voitures, bateaux,
tout type de véhicule**



L'arrosage des jardins potagers
entre 8h et 20 h



**L'arrosage des pelouses, massifs floraux
ou arbustifs**



**Le nettoyage des terrasses, façades,
murs, escaliers et toitures**





© Élisabeth LÉN

ÉDITO

SUR LE CHEMIN DE LA RENTRÉE

**Chères Pont-Péannaïses,
chers Pont-Péannaïs,**

Sylvie BERNARD
Adjointe à l'Éducation

Après cette coupure estivale, nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous. Cet été a été marqué par une terrible sécheresse, créant dégâts sur les cultures et feux de forêts qui n'ont pas épargné la Bretagne. Un arrêté préfectoral édité le 12 août dernier, nous impose encore aujourd'hui des mesures restrictives de l'usage de l'eau potable. Nous savons compter sur chacun pour préserver cette ressource au quotidien, indispensable au bien-être de tous et à la vie.

Le changement le plus important sur le site du groupe scolaire « Lucie Aubrac » concerne le retour à 4 jours par dérogation pour l'école élémentaire. C'est une nouvelle organisation pour vous parents, pour les enfants, le corps enseignant ainsi que pour les agents de la collectivité. De nombreuses réunions ont permis de mettre en place des nouveaux aménagements, je tenais à remercier chacun d'entre vous.

Avec la fin des 4 jours et demi, sonne l'arrêt des Temps d'Accueil Périscolaire. La collectivité souhaite faire perdurer les différentes actions mises en place par les animatrices et animateurs qui ont fait découvrir à beaucoup d'enfants divers sports et activités culturelles et de créativité. Toutes ces actions vont pouvoir continuer le mercredi grâce au « plan mercredi » instauré dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEdT).

Il est toujours plus facile pour les agents de la collectivité et les entreprises d'effectuer les travaux sur le groupe scolaire pendant l'été. Les sanitaires de l'école maternelle ont été entièrement refaits, des travaux de peinture dans certaines salles de classe maternelle ainsi que l'aménagement de faux plafonds avec isolation dans 3 classes élémentaires. La couverture de la partie la plus ancienne de l'école élémentaire a été rénovée ; des panneaux photovoltaïques seront posés pendant les vacances d'automne.

Dans les prochaines semaines le panneau « Lucie Aubrac » fera peau neuve, suivra plus tard une signalétique sur le groupe scolaire.

À l'heure où nous distribuons ce magazine, des changements ont pu intervenir concernant une fermeture conditionnelle d'une classe. Des perturbations qui sont contre notre volonté. Nous mettons tout en œuvre pour soutenir le corps enseignant et les parents.

Monsieur le maire, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une belle rentrée 2022/2023, qu'elle soit riche d'enseignements, de projets et de convivialité.

Sylvie BERNARD
Adjointe en charge de l'éducation.





L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

9 MAI 2022

Après en avoir délibéré, toutes les décisions prises lors du conseil municipal du 9 mai 2022 ont été adoptées à l'unanimité (22/22 voix) par les membres du conseil municipal.

Travaux – Attribution des marchés rénovation énergétique groupe scolaire 2022

Dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation des bâtiments scolaires et suite à l'examen des offres par la commission des marchés publics les membres du conseil municipal décident l'attribution des marchés suivants :

- lot n°1 - faux-plafonds à l'entreprise sarl Soquet de Merdrignac (22 230) pour un montant de 11 173 € HT,
- lot n°2 - revêtements de sols peinture à l'entreprise DPS Ouest de Pont-Péan pour un montant de 11 937,05 € HT,
- lot n°3 – CVC plomberie à l'entreprise Sopec de Vern-sur-Seiche (35 770) pour un montant de 36 298,54 € HT,
- lot n°4 – électricité à l'entreprise Caillot Potin de Noyal-Chatillon-sur-Seiche (35 230) pour un montant de 15 500 € HT.

Jeunesse – Convention du séjour intercommunal entre Laillé et Pont-Péan

Les membres du conseil municipal approuvent la convention du séjour intercommunal porté par la commune de Laillé ayant pour objet de définir l'organisation générale, les conditions financières et les obligations respectives de chacune des parties.

Enfance jeunesse Tarifs des séjours été 2022

Les membres du conseil municipal approuvent les tarifs des différents camps, séjours et veillées organisés par le Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse (voir l'ensemble des tarifs sur le site internet de la commune <https://www.pontpean.fr/la-ville/conseil-municipal/deliberations-2/>)

Culture – Espace Beausoleil Tarifs des spectacles saison culturelle 2022-2023

Les membres du conseil municipal approuvent les tarifs pour la saison culturelle 2022-2023 (voir l'ensemble des tarifs sur le site internet de la commune <https://www.pontpean.fr/la-ville/conseil-municipal/deliberations-2/>)

Éducation – Convention Répartition des charges de fonctionnement RASED

Les membres du conseil municipal adoptent la nouvelle convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement du RASED. Le montant prévu pour l'année 2021 est de 763 €.

Education – crédits scolaires subvention élève en classe ULIS

Les membres du conseil municipal approuvent la participation à hauteur de 231,08 € dans le cadre de la participation d'un enfant de la commune à la classe ULIS de Guichen pour l'année scolaire 2021/2022.

Urbanisme – ZAC du Luzard 2^{ème} tranche – rétrocession des espaces verts dans le domaine public communal

Les membres du conseil municipal acceptent la rétrocession des espaces verts par la SNC Le Luzard à la commune de Pont-Péan et d'incorporer les espaces verts dans le domaine public communal.

Environnement – Adhésion à l'ALEC – cotisation 2022

Les membres du conseil municipal acceptent de verser la cotisation annuelle pour 2022 de 4 410,54 € à l'association ALEC du Pays de Rennes.

Ressources Humaines Médaille d'honneur régionale, départementale et communale attribution d'une allocation

Les membres du conseil municipal fixent les allocations en faveur des agents communaux qui obtiennent une médaille d'honneur comme suit :

- Médaille d'argent 120 €
- Médaille de vermeil 150 €
- Médaille d'or 180 €

Ressources Humaines – Mise en place d'un Comité social territorial

Les membres du conseil municipal décident de créer un Comité Social Territorial Local.

Délégations des attributions du conseil municipal au Maire

SERVICE	OBJET	TIERS	MONTANT TTC
enfance et vie scolaire	Achats matériels entretien	PLG	1 227.65 €
	Equipement camp jeunesse	Trigano	1 838.16 €

6 JUIN 2022

Après en avoir délibéré, toutes les décisions prises lors du conseil municipal du 6 juin 2022 ont été adoptées à l'unanimité (23/23 voix) par les membres du conseil municipal.

Travaux - Rénovation énergétique du groupe scolaire - attribution des marchés de travaux lots n°5 et 6.

Les membres du Conseil municipal approuvent l'attribution des marchés suivants :

- lot n°5 : couverture, à l'entreprise Hellotoit de Saint-Jacques-de-la-Lande pour un montant de 89 275,75 € HT,
- lot n°6 - panneaux photovoltaïques à l'entreprise Christo Énergie de Combourg pour un montant de 53 910,00 € HT,

Finances. Espace Beausoleil tarifs de location de salles

Les membres du conseil municipal approuvent les tarifs relatifs aux locations de salles de l'espace Beausoleil (voir l'ensemble des tarifs sur le site internet de la commune <https://www.pontpean.fr/la-ville/conseil-municipal/deliberations-2/>)

Finances. Subvention pour le city parc – acceptation du fonds de concours de Rennes Métropole.

Dans le cadre de la construction d'un city parc, dont le coût de l'opération a été estimé à 85 269 € HT, les membres du conseil municipal acceptent le versement par Rennes Métropole du fonds de concours métropolitain fixé à 25 581 €.

Culture - Espace Beausoleil convention « pass Culture »

Fruit d'un partenariat du premier plan entre l'État, les acteurs culturels, l'environnement scolaire et les collectivités territoriales, le pass Culture donne aujourd'hui toute sa place à la culture pour la jeunesse en lui permettant d'aller à sa rencontre et de s'émanciper dans l'exercice de l'autonomie de ses propres choix culturels.

Le pass Culture accompagne ainsi les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 4^e et une part individuelle, à partir de 15 ans.

Il permet par ailleurs aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300 € pendant 24 mois à utiliser sur l'application pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques.

Ce dispositif permettra ainsi à la collectivité de Pont-Péan d'inscrire gratuitement ses offres culturelles à destination des jeunes majeurs, et à ces derniers d'avoir un accès facilité à la pratique culturelle.

Les membres du conseil municipal approuvent la convention de partenariat avec la SAS pass Culture.

Environnement - Projet de 3^{ème} Plan de protection de l'atmosphère de Rennes Métropole, avis de la commune

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable concernant ce projet de troisième Plan de Protection de l'Atmosphère de l'État sur le territoire de Rennes Métropole sous réserve que les dernières recommandations de l'OMS en 2021 soient prises en compte, et qu'il y ait des progrès plus importants au niveau de la prise en compte de l'ammoniac et des pesticides.

Délégations des attributions du conseil municipal au Maire

SERVICE / LIEU	OBJET	TIERS	MONTANT TTC
Terrain de sport	Automatisation arrosage terrain d'honneur	Hortalis	1 009,56 €
Services Techniques	Araignées électriques pour manifestations	CGED	1 120,94 €
Services Techniques	Acquisition véhicule occasion Citroën Berlingo	Confort Auto	13 500,00 €
Administration générale	Changement routeur informatique	Micro C	1 308,00 €
Démocratie participative	Budget Participatif Pump Track	P-TRACKS	7 000,00 €
Administration générale	Cimetière - travaux funéraires	François BERTIN	14 145,00 €
Espace Beausoleil	Réparation auto-laveuse	Groupe Pierre Le Goff	1 173,62 €
Espace Beausoleil	Acquisition matériel scénique EB	ACCESS Evénement	15 346,32 €
Services Techniques Bâtiments	Rempl. extincteurs - détecteur incendie rest. scolaire & répéteurs alarme école maternelle	SECURITEC	2 123,86 €

EN DIRECT SUIVEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR FACEBOOK LIVE @VilledePontPéan

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES-RENDUS
DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR :
www.pontpean.fr



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ACTES ADMINISTRATIFS SUR PONTPEAN.FR

Depuis le 1^{er} juillet 2022, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 en date du 7 octobre 2021 « portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements », les communes de plus de 3 500 habitants doivent publier « les actes réglementaires et les décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel » sur leur site internet.

Retrouvez désormais l'intégralité des actes administratifs de votre commune sur www.pontpean.fr rubrique « La ville ».

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Hommage

Nous rendons hommage à Jean-Pierre Cudennec et à Annick Senant qui nous ont quittés en juillet dernier, nous exprimons

toute notre sympathie et notre soutien aux familles. Deux citoyens qui respectivement ont fait avancer la commune par leur engagement pour la culture et le patrimoine et leur attention sans faille auprès des plus vulnérables.

Sécheresse et fortes chaleurs

La municipalité considérant les conditions climatiques extrêmes de ces dernières semaines est restée attentive aux personnes les plus sensibles et isolées. Les élus du CCAS se sont rendus aux domiciles des personnes pouvant être en difficulté afin de constater que tout allait bien pour eux et profiter pour faire de la prévention face aux fortes chaleurs. Précautions, ventilation, hydratation et numéros d'urgence ont été rappelés à chacun pour l'occasion.

Éclairage public

Nous tenons à souligner l'expérience d'extinction de l'éclairage public cet été qui a permis de réaliser une vraie économie budgétaire cette année. Une action qui a regroupé une trentaine de communes de la Métropole cet été en faveur de la biodiversité et de la préservation des trames noires parcourant le territoire. Une nouvelle concertation appuyée par le bilan estival aboutira à une grille horaire d'éclairage que nous vous communiquerons.

Festivités

Nous tenons à exprimer nos remerciements aux bénévoles et aux acteurs associatifs, pour les bons moments de convivialité créés au début de l'été. Vide grenier, Fête de la Mine, pique-nique solidaire, Guinguette des commerçants... ont permis aux Pont-Péannais de se retrouver profitant d'une pression sanitaire en pause.

Prix Zéro Phyto

Nous sommes heureux et fiers de vous annoncer que la ville de Pont-Péan est lauréate du Prix Zéro Phyto décerné par la Région Bretagne. Ce prix, fruit de l'engagement des services techniques et des élus, récompense la démarche et le travail engagés depuis 2016 pour la santé de tous.

Propos déformés de la minorité

Sylvie Bernard, adjointe en charge de l'éducation, et Antoine Simonneau, délégué à la petite enfance, ont été désignés au conseil municipal du 4 juillet dernier pour représenter la commune au sein de la conférence d'entente pour la gestion du Relais Petite Enfance intercommunal regroupant les communes de Bruz, Laillé et Pont-Péan. Il est tout à fait légitime que ce soit des élus de la majorité qui puissent représenter la commune dans une instance intercommunale. C'est d'ailleurs le cas pour les deux autres communes. Certains élus de la minorité, notamment ceux qui parlent de sectarisme, ont encore du mal à digérer les résultats d'une élection démocratique. Il serait plus judicieux que certains soient davantage présents au sein des commissions dans lesquelles ils ont été désignés.

Lors de ce même conseil municipal du 4 juillet, les élus ont délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, pour le recrutement d'un agent de catégorie A en contrat de projet (contrat d'une année renouvelable une fois). Ses missions, telles que présentées lors du conseil municipal, porteront sur l'assistance de la municipalité dans les projets de bâtiments, le pilotage des opérations et le suivi des chantiers ainsi que l'assistance dans le suivi et la maintenance des bâtiments communaux et des aspects énergétiques. Ses missions n'ont donc aucun lien avec les compétences de Rennes Métropole. Cette méconnaissance des compétences des diverses collectivités peut s'expliquer pour de nouveaux élus. Cela interroge davantage pour des élus qui en sont à leur deuxième ou troisième mandat. La déformation des informations ne sert jamais le nécessaire débat démocratique.

■ Les élus de la liste Nouvel Élan pour Pont-Péan

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Nous souhaitons commencer par un hommage à deux concitoyens disparus en juillet. Discrets et humbles, ils ont œuvré au sein de notre commune. Jean-Pierre Cudennec a

reconstitué avec passion et toute l'exigence que nous lui connaissions, l'histoire de la commune, un travail précis et précieux qui s'inscrit dans le temps et que nous souhaitons voir protégé et valorisé. Annick Senant aura aidé les plus fragiles, au travers de ses engagements et convictions, mais aussi par son implication au sein du CCAS durant plusieurs mandats.

La logique d'exclusion de la minorité au sein des commissions dans lesquelles la commune siège, se confirme. Ainsi, notre colistière Espérance Habonimana qui s'investit pleinement pour la petite enfance n'a pas été choisie pour accompagner Antoine Simonneau au sein du comité intercommunal. Le sectarisme l'a emporté en préférant Sylvie Bernard.

Nous sommes interpellés sur les difficultés à obtenir un interlocuteur capable de fournir des informations fiables tant sur la temporalité que sur les modalités d'inscription concernant la résidence adaptée. Sans remettre en cause la convention confiant la gestion à la Mutualité Française, il est impératif que la commune y joue tout son rôle. Les élus doivent s'assurer fermement que la résidence accueillera en priorité les Pont-Péannais âgés autonomes mais aussi des jeunes handicapés. L'omettre serait tout simplement renier le projet initial.

Nous avons déjà souligné l'absence d'engagement des élus pour les compétences transférées à Rennes Métropole. Aujourd'hui encore, cela se traduit par la nécessité d'embaucher temporairement un cadre pour le suivi des travaux. Pont-Péan sera bientôt championne de sa strate en termes de charges de personnels.

Vous êtes de plus en plus nombreux à exprimer votre désarroi et à nous interpeller. Malgré le verrouillage de l'information, nous restons vigilants et à votre écoute pour défendre les intérêts de la commune.

laveniravecvous.pontpean@gmail.com
<https://laveniravecvous.blogspot.com>
<https://www.facebook.com/laveniravecvouspontpean/>

- OLIVIER JOUANNO -

ADJOINT AU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES, UN MÉTIER D'ACTION

Olivier Jouanno a intégré les services techniques de la commune en 2015. Il s'agissait pour lui d'une reconversion professionnelle après avoir travaillé 30 ans dans le secteur privé.

Il a tout d'abord été recruté en tant qu'agent de maintenance, puis il a évolué vers la fonction d'adjoint au responsable des services techniques.

Pourquoi avez-vous choisi de vous reconverter dans le secteur public ?

C'est un choix de vie et une opportunité suite à un plan de restructuration d'entreprise. Certes, je gagnais mieux ma vie en travaillant dans le privé, mais les conditions étaient moins bonnes. La pression des objectifs était de plus en plus forte, je ne voyais pas le jour. Aujourd'hui, même si les missions sont denses, j'ai des horaires de travail qui me permettent de profiter de ma famille. Je travaille dans un cadre agréable, en extérieur et au sein d'une équipe bienveillante. Sur tout, je contribue au bien-être des habitants de Pont-Péan, je me sens utile à la société.

Quelles sont les missions d'un adjoint au responsable des services techniques ?

Les missions sont diverses. Je coordonne les équipes qui interviennent sur la maintenance des bâtiments et les espaces verts. Je veille à la propreté des espaces publics. Je suis les chantiers et assure leur mise en sécurité. J'apporte une aide logistique pour les manifestations communales. Je gère les urgences d'ordre technique et réponds aux demandes recensées à l'accueil de la mairie. Je participe à la préparation et au suivi budgétaire du service.

Quels sont vos interlocuteurs ?

Mes interlocuteurs sont multiples, en première ligne les agents des services techniques, et puis les autres services communaux, aussi les élus, les habitants, les enseignants, les associations et les entreprises prestataires et fournisseurs.

Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier ?

J'aime le fait que les missions soient variées avec à la fois des actions sur le terrain et du pilotage. C'est un vrai bonheur de travailler avec une équipe soudée et motivée.

Quelles sont les contraintes de votre métier ?

Nous manquons de moyens tant matériel qu'humain. Il est très difficile de recruter ou de garder le personnel, car les services techniques requièrent une bonne condition physique et les salaires de la fonction publique ne sont pas attractifs. Nous devons continuellement former de nouvelles personnes.

D'après vous, comment les agents des services techniques sont perçus par les habitants ?

Je pense que l'image du territorial version « Chevalier du Fiel » a beaucoup évolué ces dernières années. Les habitants nous voient agir sur le terrain. Ils sont bien conscients de notre utilité. Il y a une part de relationnel dans notre métier. Quand nous intervenons dans les quartiers nous expliquons ce que nous faisons, par exemple notre démarche de gestion différenciée des espaces verts, l'égoutage pluriannuel, le zéro phyto... Il faut également savoir expliquer pourquoi on ne peut pas répondre à certaines sollicitations.

Quelle formation conseillez-vous pour devenir agent-e des services techniques ?

La MFR Saint-Grégoire, la MFU, en partenariat avec le Centre de Gestion 35, propose un parcours de formation pour vous former sur les compétences nécessaires aux services techniques des collectivités territoriales : le bâtiment, les espaces verts et la voirie. La formation alterne des périodes de théorie et de mise en pratique. À l'issue des 8 mois de formation, une insertion durable en collectivités est assurée.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS



Valérianne BREHIER a pris ses fonctions le 1^{er} juin dernier en tant que responsable de la médiathèque.

Elle a en charge d'assurer

le bon fonctionnement de la médiathèque, et apporte ses compétences dans le cadre de l'actuel projet socioculturel du bâtiment de la Mine.

Nous lui souhaitons une bonne intégration.



Nous avons le plaisir d'accueillir à Pont-Péan **Françoise BERTHELOT**, en tant que chargée d'opérations pour le suivi des projets

d'investissement de la commune (bâtiment de la Mine, relais petite enfance, pôle social-vie associative...).

Elle intervient dans le cadre d'un contrat de projet, en appui des services, notamment les services techniques.

Après une prise de connaissances des dossiers pendant 15 jours en juillet, sa mission reprendra à compter du 1^{er} septembre 2022 pour une durée de 1 an.





- RÉSIDENCE ÉKIP'ÂGE -

OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE EN FIN D'ANNÉE

**36 LOGEMENTS
INDÉPENDANTS
DU T2 AU T3**

**UN «ÉKIPIER»
POUR VOUS
ACCOMPAGNER**

**DES ESPACES
DE CONVIVIALITÉ**

La résidence ÉKIP'ÂGE située rue du Tellé ouvrira en fin d'année 2022. Il s'agit d'un projet immobilier piloté par VYV3 en partenariat avec le Groupe Duval, Aiguillon construction et la commune Pont-Péan.

Situé en plein cœur du centre-ville, rue du Tellé, à proximité des commerces, l'ensemble sera composé de 36 logements et d'espaces communs. Ainsi, il sera possible d'être à la fois, chacun chez soi, partager des moments de convivialité entre résidents et recevoir des proches.

Il s'agit d'un concept innovant qui répond à un besoin sociétal de vieillissement de la population, visant à favoriser l'autonomie des personnes.

Des services à la personne seront proposés avec du personnel présent en journée, du lundi au vendredi avec l'organisation d'activités et d'ateliers.

L'accessibilité est le maître mot du projet, tant en termes d'équipement des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, qu'en termes de revenus avec des loyers adaptés aux capacités financières des résidents, grâce notamment à une participation financière de la commune.

Contact VYV 3 Bretagne
7 rue des Champs de Pies 22 000
SAINT-BRIEUC 02 96 75 44 44
Ekipage.pontpean@vyv3.fr
www.groupe-vyv.fr

**Afin de répondre à vos questions et présenter la résidence,
2 réunions publiques sont organisées :**

- **Mercredi 21 septembre à 18 h 30**
 - **Mercredi 28 septembre à 14 h 30**
- salle du conseil municipal en mairie**

CONFÉRENCE ET ATELIERS

« ENTRAÎNER SA MÉMOIRE, TOUT EN PRENANT PLAISIR »



© J23 RF

La conférence jeudi 20 octobre

« Où ai-je bien pu mettre mes clés ? » « Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? » ou encore « Ah ! Comment s'appelle cette comédienne ? », « J'ai le mot sur le bout de la langue ! ». Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. D'où viennent ces petits trous de mémoire tellement agaçants ? Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ?

Pour y répondre, la commune de Pont-Péan et le CLIC All'âges, en partenariat avec l'association Brain Up, vous invitent à une conférence gratuite sur le thème « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? » pour mieux comprendre comment pallier ces difficultés et rendre notre mémoire plus efficace.

Les ateliers les jeudis après-midi

Dans le prolongement de la conférence, vous pourrez aussi participer à un atelier « Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir », réparti sur 5 séances collectives. À raison d'une séance par semaine, vous apprendrez les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver votre mémoire. C'est avant tout un moment de plaisir et de convivialité ! Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge.

• **Conférence - le jeudi 20 octobre**

de 14 h à 16 h,
salle du conseil municipal en mairie

• **Ateliers mémoire - les jeudis après-midi,**
à partir du 27 octobre

Calendrier précis des événements et inscriptions à l'atelier auprès de l'accueil de la mairie

Tél : 02 99 52 41 70.

L'ensemble du programme est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.

Le nombre de places pour l'atelier est limité.

Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne et de la Conférence des financeurs d'Ille-et-Vilaine.

BIENVENUE À PONT-PÉAN !

Samedi 1^{er} octobre 2022 / 10 h : balade à vélo / 11 h, pot de bienvenue

Vous habitez Pont-Péan depuis moins d'un an ? Les élus vous invitent le samedi 1^{er} octobre à découvrir le territoire à vélo. Rendez-vous à 10 h à la mairie. Si vous êtes intéressés par cette découverte et que vous n'avez pas de vélo, contactez la mairie pour qu'elle en mette un à votre disposition (*dans la limite des vélos disponibles*). Cette balade est accessible à tous. Ensuite la municipalité vous accueillera à la mairie, à 11 h pour une présentation de la vie municipale et un moment de convivialité. Ce pot de bienvenue est ouvert aux nouveaux arrivants qu'ils aient ou non participé à la balade à vélo.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

à l'accueil de la mairie - mairie@pontpean.fr
02 99 52 41 70



SOLIDARITÉ AVEC LES BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE



Le 24 juin, l'adjoint au Maire Monsieur Dominique JACQ, en sa qualité de correspondant défense et de délégué UNC, s'est joint aux militaires du 2^e régiment de Bruz dans le cadre d'une matinée sportive en solidarité avec les militaires blessés au cours de l'exercice de leur mission. 250 militaires menés par le Chef de corps étaient ainsi invités à courir dix kilomètres au sein de la commune de Bruz. Au fil de ce parcours cinq points fixes étaient répertoriés, les uns rendant hommage à un ou une personnalité ayant œuvré à la paix et dont une rue de la commune porte le nom, l'autre au monument mémoriel rappelant

le sacrifice des 183 Bruzois ayant perdu la vie lors du bombardement du 8 mai 1944.

Au-delà de l'aspect mémoriel, l'esprit de solidarité avec les militaires blessés a été le lien permanent unissant ces hommes et ces femmes ayant pour mission de maintenir la paix et de protéger la population parfois au prix du sacrifice suprême.

La commune de Pont-Péan tenait à exprimer sa solidarité envers eux mais aussi envers le régiment stationné à Bruz et dont la devise est "Den e bed beza da eil" ou en français "second de personne."

MOBILISATION POUR LES PERSONNES EXILÉES

Des biscuits ukrainiens, du cidre, des pâtisseries marocaines, du melon, des billes de chocolat multicolores..., le pique-nique du 11 juin en solidarité avec les personnes exilées aura été un moment convivial de rencontres et de partages.

Les témoignages des familles, d'habitants et des personnes investies à « Accueil Réfugié Bruz » et « Un toit c'est un droit », nous aurons confortés dans l'idée que la solidarité peut se vivre de mille façons, du sourire à l'hébergement, parfois avec une conviction politique.

L'exil est une épreuve redoutable notamment par les obstacles auxquels les personnes sont souvent confrontées à l'arrivée : la langue, l'isolement, la précarité matérielle, les démarches administratives... Comment pouvons-nous mieux accueillir ici à Pont-Péan ?

Les autres initiatives locales montrent l'intérêt à se mobiliser ensemble en s'appuyant sur les compétences des uns et des autres, à la fois les citoyens, les associations spécialisées dans l'accompagnement de personnes étrangères et les collectivités.



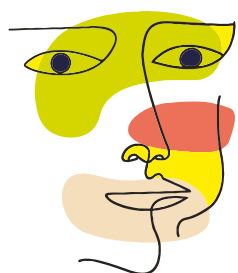
Intervention de « Accueil Réfugié Bruz » lors du pique-nique solidaire organisé par la commune de Pont-Péan, le 11 juin 2022.

Pour permettre un meilleur accueil, les personnes intéressées d'y contribuer, dans la réflexion ou des propositions plus concrètes, sont invitées à se retrouver le jeudi 29 septembre, à 20h30, en salle du Conseil.



LANCEMENT DU POTAGER ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE

Dans le cadre du premier budget participatif 2021, le potager éducatif est né.



Initié par Lucie Le Vourch, une habitante du quartier de l'école, et co-construit avec les acteurs de l'école, elle a ensuite réalisé du porte à porte pour rencontrer les habitants du quartier. Il lui fallait des foyers intéressés pour faire vivre ce futur espace et le rendre pérenne. Ce moment fut crucial pour valider le mode de fonctionnement de cet espace de jardinage situé devant l'école Lucie Aubrac. Une fois ceci fait, Lucie est allée demander des devis à des entreprises pour se fournir en plants, terreau, outils et divers équipements. Comme chacun des porteurs de projets au budget participatif, Lucie a présenté son projet aux habitants le jour du show citoyen en novembre 2021. Le mois suivant, c'est au vote majoritaire que le projet de Lucie a été retenu avec deux autres. Plusieurs projets s'en sont sortis vainqueurs dont celui de Lucie.

Ce projet a pour but de permettre aux enfants de l'école, ne pouvant jardiner chez eux, de venir ici pour apprendre, faire et comprendre. Il s'agit là aussi d'une appropriation de l'espace public par des habitants, prouvant qu'il est l'affaire de tous et favorisant l'action citoyenne pour le bien commun.

Après plusieurs mois d'organisation pour sa mise en place, le samedi 4 juin, les Pont-Péannais se sont réunis pour faire naître ce lieu de partage. Une partie « à jardiner » a aussi été laissée aux enfants de l'école pour faire

de l'éducation, de la pédagogie, de la sensibilisation. Malgré les fortes chaleurs, les plants ont bien résisté et bien poussé. Les premiers fruits et légumes ont été cueillis durant l'été et d'autres restent à venir courant septembre et octobre. Chacun peut se servir et profiter de cet espace pour venir jardiner et savourer les fruits et légumes disponibles.

Le projet a pour ambition de remettre en état le compostage réalisé par la restauration scolaire pour permettre une approche éducative de la diminution des déchets.

Il reste en suspens la question de l'apport en eau de pluie pour l'arrosage du potager qui mérite une nouvelle action en 2023 et ainsi inscrire ce projet dans le temps.

Outil pédagogique d'étude du vivant pour les uns et lieux de convivialité pour les autres, les usages sont multiples et sont à imaginer ensemble. Prenez quelques outils de jardinage et votre bonne humeur. Le potager peut encore accueillir de nouveaux participants. Pour ceux qui n'ont pas osé ou pas encore pu venir, n'hésitez pas à venir voir et vous manifester. Il reste toujours de la place que vous soyez seul ou en famille.

N'hésitez pas à laisser vos coordonnées à projetpotagerecolepontpean2021@gmail.com pour vous tenir informé de la suite du projet.

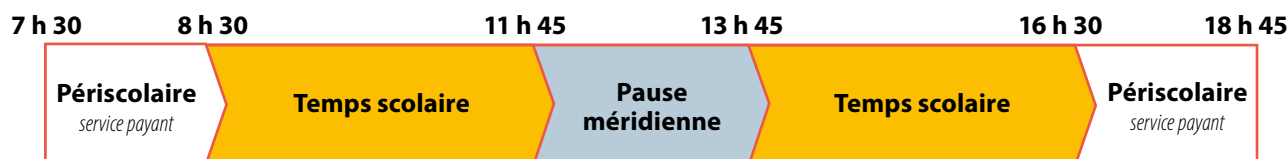
© EOL - juin 2022





NOUVEAUX TEMPS SCOLAIRES

Horaires des lundi, mardi, jeudi et vendredi



Comme évoqué lors des derniers numéros du magazine municipal, à compter de la rentrée de septembre 2022, **le rythme scolaire passe à 4 jours** pour tous les enfants (maternelle et élémentaire) du groupe scolaire Lucie Aubrac.

Ainsi, les horaires annoncés, lors du conseil d'école et transmis aux familles via le portail familles, courant juin, seront les suivants : (cf frise ci-dessus).

L'accueil du mercredi se fera de 7 h 30 à 18 h 45. Toutes les réservations sont à réaliser en ligne, via le portail familles de la mairie de Pont-Péan : <https://pontpean.portail-familles.net/>

La collectivité tient à remercier l'ensemble de la communauté éducative qui a participé à la mise en place des rythmes scolaires sur 4.5 jours, ainsi que toutes les personnes qui ont participé aux différentes concertations entre 2013 et 2022.

DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE

La commune a entrepris un programme pluriannuel de rénovation des bâtiments scolaires suite au diagnostic réalisé en octobre 2019 par la société IPH, maître d'œuvre de l'opération.

Ce programme a fait l'objet d'un phasage entre 2020 et 2022. L'objectif de cette rénovation est d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et d'obtenir des gains énergétiques.

Après les travaux d'isolation au niveau des plafonds et le remplacement des anciens éclairages par des équipements à LED l'école Lucie Aubrac entre dans sa dernière phase de rénovation.

Comme les années passées ces travaux se déroulent pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber la vie de l'école. Le bloc sanitaire de la maternelle est repensé offrant ainsi plus d'intimité aux enfants avec notamment l'aménagement d'une douche. Les salles de classes en élémentaire bénéficient d'une nouvelle distribution du réseau internet doté de 4 autres prises RJ45 par pièce.

Enfin, la partie sud de la toiture du bâtiment le plus ancien est reprise pour permettre la pose de 200 m² de panneaux photovoltaïques aux vacances d'automne.



Rénovation du bloc sanitaire de la maternelle



Travaux dans 3 classes avec reprise de l'isolation et pose d'éclairage LED.



Réfection de la toiture avant la pose de panneaux solaires

Conférence petite enfance, UNE AIDE À LA PARENTALITÉ

Le pôle petite enfance propose 2 à 3 fois par an des conférences sur les thèmes de la petite enfance et de la parentalité.

Le jeudi 16 juin dernier, une cinquantaine de parents et de professionnels de la petite enfance ont eu la chance d'écouter Monica Mejia pour une conférence de 90 minutes sur le thème de l'autorité parentale.

Il n'existe aucune solution miracle pour élever ses enfants, tout le monde fait des erreurs. Cette introduction faite, le public a tout de suite été mis en situation pour permettre de présenter les grandes lignes de discipline positive.

Ont été abordées en premier, l'écoute, la bienveillance et des règles claires connues et partagées par tous. Plusieurs autres notions comme le cercle infernal et les moyens d'en sortir ont également été présentées dans la soirée. La séance s'est terminée par des questions réponses.

PLAN MERCREDI ET PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2 OUTILS DE COHÉRENCE ÉDUCATIVE



Le plan Mercredi

Le plan Mercredi est un dispositif labellisé par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Il permet à ce que les heures nouvellement créées (heures du mercredi matin notamment), soient valorisées. Le plan Mercredi est un document cadre qui découle du Projet Éducatif de Territoire.

Une charte de qualité avec des points à développer au sein de l'accueil est à réaliser, à savoir :

- intégration de l'équipe d'animation de l'Accueil de loisirs aux instances de concertation locale,
- inclusion des enfants en situation de handicap,
- présentation de la tarification progressive de l'accueil de loisirs,
- information des familles,
- implication des habitants ou des partenaires au sein de l'accueil de loisirs,
- présentation des activités et des thématiques proposées aux enfants de l'accueil de loisirs,
- participation et de libre choix des enfants sur les activités.

L'objectif est de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités en ayant un programme adapté à chaque tranche d'âge avec des animateurs diplômés et, dans la mesure du possible, de faire appel à des partenaires extérieurs (intervenants, associations, bénévoles, parents...).

Courant novembre, le dossier Plan Mercredi sera déposé auprès des partenaires : CAF, Service Départemental d'Engagement de la Jeunesse et du Sport et l'Académie, afin de pouvoir être labellisé en décembre 2022.

Le Projet Éducatif de Territoire

La communauté éducative a travaillé ensemble pour écrire le Projet Éducatif de Territoire. Ce document est un outil de collaboration locale fédérant l'ensemble de la communauté éducative autour de valeurs, d'objectifs et d'actions, en matière d'éducation. Le troisième projet éducatif 2022-2026 a été validé fin juin 2022.

Le Projet Éducatif de Territoire offre à chaque enfant, dès le plus jeune âge, un parcours éducatif cohérent et de qualité. La commune de Pont-Péan, l'Académie de Rennes, le Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et des Sports et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sont engagés, depuis 2013, dans cette collaboration pour les jeunes de la commune.

Ce document permet d'harmoniser les pratiques et les règles concernant les différents parcours des enfants, de la maternelle à l'élémentaire :

- parcours citoyenneté (mise en place d'une action en mode projet),
- parcours culturel et artistique (sorties culturelles, découverte de nouvelles cultures...),
- parcours environnement et santé (sensibilisation au gaspillage alimentaire, à l'énergie, à l'eau...).

Ce document fera l'objet d'échanges et de bilans annuels, dans le cadre d'un comité de pilotage afin de notifier les points à améliorer et les actions mises en place chaque année à destination des enfants. Les différents acteurs de la communauté éducative y seront représentés : élus de la commune, agents de la collectivité, enseignants, parents.

Les documents Projet Éducatif de Territoire et Plan Mercredi seront mis en ligne en fin d'année sur le portail familles.

ONE HEALTH

Le concept « One Health » « Une seule santé » a été élaboré au début des années 2000 suite à la recrudescence et à l'émergence des maladies infectieuses (Encéphalopathie, Ebola, Grippe aviaire...) pour lutter contre les menaces à la santé de la vie sur Terre. Or la nature et ses contributions vitales aux populations, qui ensemble constituent la biodiversité et ses fonctions, continuent à se détériorer dans le monde entier. Les principes de Manhattan énumèrent pourtant en 2004, 12 recommandations pour établir une approche globale de la prévention des maladies épidémiques et pour maintenir l'intégrité de l'écosystème au profit des humains, de leurs animaux domestiques et de la biodiversité fondamentale qui nous soutient tous. La pandémie de la covid-19 entraînant une vague d'hospitalisations, et de décès, et qui a fait plier tous les états de la planète, démontre toute la pertinence du concept One Health. Il représente un véritable changement de paradigme, et pourrait nous aider à mieux appréhender, anticiper et gérer l'irruption de nouvelles pandémies.

ONE HEALTH ET ECO HEALTH

Ce concept One Health, ou une seule santé repose sur un principe simple, selon lequel la protection de la santé de l'Homme passe par la santé de l'animal et celle de l'ensemble des écosystèmes. Enfin, le concept One Health, intégrant la notion d'Eco Health, s'intéresse aux effets de la contamination de l'environnement pour la santé humaine.

Les perturbations de la dynamique des interactions entre les populations d'humains, les agents infectieux, les réservoirs animaux, et parfois les insectes vecteurs, déclenchent les épidémies. Des variations dans leur habitat ou leur abondance, les changements environnementaux, climatiques et socio-économiques peuvent par exemple modifier les interactions entre chaque population. De plus, les agents infectieux, tels les virus à ARN évoluent très rapidement et peuvent s'adapter à de nouveaux hôtes. On le voit avec les différentes formes qu'a prises la covid-19 au cours des années passées.

Seule l'approche interdisciplinaire peut permettre de faire face aux enjeux majeurs de santé qui, en raison de la mondialisation des échanges, mais aussi du changement climatique, vont devenir plus préoccupants encore dans les années à venir. La santé animale, végétale, la santé de l'environnement et celle des humains sont donc intimement liées, médecine humaine et vétérinaire, mais aussi biologie, écologie, économie et agriculture ou sciences sociales sont donc impliquées dans les problématiques de santé, en accord avec le concept d'écologie de la santé appelé EcoHealth.

CHASSE, DÉFORESTATION, CLIMAT ET ÉPIDÉMIES

La déforestation et la covid-19

La pandémie mondiale de Covid-19 a mis en lumière le lien entre les écosystèmes, leur biodiversité et l'émergence de nouvelles maladies infectieuses. Les humains exploitent de plus en plus leur environnement et sont par conséquent

plus exposés à certains microbes. Le virus SARS-CoV-2, responsable de la pandémie actuelle de Covid-19, est une zoonose¹, à savoir une infection d'origine animale. En pratiquant la déforestation pour le développement de l'agriculture et de l'élevage, les humains entrent en contact avec certains des cycles microbiens qu'abritent les grands biomes² forestiers. Il devient nécessaire de mieux étudier le lien entre la déforestation et l'émergence de maladies et développer la connaissance des écosystèmes pour mieux les préserver.

Un autre exemple : la maladie de Lyme

La liste serait longue à énumérer à commencer par la maladie de Lyme, en progression sur l'ensemble du territoire avec les tiques, ces acariens présents partout en France sont avec les moustiques, les principaux vecteurs de pathologies transmissibles à l'Homme. Ajoutons également certains rongeurs, susceptibles de véhiculer une importante variété d'agents pathogènes (bactéries responsables de la maladie de Lyme, de leptospiroses...), ils sont aussi potentiellement porteurs sans présenter de symptômes mais à l'origine de maladies chez l'Homme.

La maladie de Lyme témoigne des liens entre altération de la biodiversité et épidémies. Elle est due à une bactérie, *Borrelia burgdorferi*, transmise par la morsure de tiques. Dans la nature, les tiques se nourrissent sur un grand nombre de vertébrés. Certains, comme les écureuils et les cervidés, sont assez résistants à l'infection. D'autres, telles les souris, y sont en revanche très sensibles. Suite à un effet de dilution, on trouve peu de tiques infectées dans les forêts présentant une grande biodiversité. Mais là où elle est faible, dans de petites parcelles boisées où les prédateurs sont donc peu nombreux, les souris peuvent voir leur nombre augmenter, ce qui accroît la fréquence d'infection des tiques et le risque pour l'humain. En Europe, un cycle historique de déforestation, de reboisement et de fragmentation des zones boisées a ainsi favorisé la progression de la maladie.

60 % des maladies infectieuses humaines ont une origine animale, et 70 % d'entre elles sont transmises par la faune sauvage !



Le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique change aussi la donne pour un large éventail de maladies en Europe. Le moustique tigre d'origine asiatique (*Aedes albopictus*), vecteur de maladies telles que Zika, la dengue et le chikungunya ou encore la mouche des sables (phlébotome), originaire du Bassin méditerranéen et de l'Afrique du Nord et qui transmet la leishmaniose, se sont désormais établis dans le sud de l'Europe.

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne

Le réchauffement climatique a permis également une extension de l'aire de répartition des chenilles processionnaires vers le nord en raison d'une meilleure survie hivernale. Qui ne s'est pas interrogé, lors d'une promenade le long de nos allées de chênes ou de pins, à la vue de ces longs voiles blancs magnifiques à la rosée du petit matin et à ces rubans de chenilles défilant en file indienne sur le sol ou le tronc des arbres ? **Ces chenilles processionnaires sont de dangereux bioagresseurs.** Pour l'arbre d'abord, puisque les chenilles se nourrissent, selon les espèces, des aiguilles des pins et cèdres, ou des feuilles des chênes. Cette importante défoliation entraîne un affaiblissement de l'arbre et un ralentissement de sa croissance. **Mais surtout, les chenilles libèrent dans l'air des soies urticantes très allergènes, qui peuvent causer chez l'homme démangeaisons, troubles oculaires et jusqu'à de graves difficultés respiratoires. Les animaux domestiques comme les chiens sont aussi concernés.**

La lutte contre les chenilles processionnaires constitue un véritable enjeu de santé publique. Le changement climatique est aussi un élément à prendre en compte. Le front naturel se trouve actuellement à la hauteur de Paris, mais le transport accidentel par l'Homme a permis à des

colonies de s'établir dans le Nord et l'Est de la France mais aussi en Normandie et désormais chez nous en Bretagne.

À Pont-Péan, la lutte s'effectue déjà avec des pièges à phéromones pour contrôler les populations de ces bioagresseurs.

Cette lutte repose sur trois leviers principaux : le monitoring, le piégeage de masse et la confusion sexuelle. Dans le cas du monitoring, l'objectif n'est pas tant d'éliminer la menace que de contrôler son évolution afin de déterminer où et quand agir. Ainsi, des pièges disséminés dans des endroits stratégiques permettent de détecter les premiers vols des papillons, et l'évolution des populations au cours de la saison de reproduction. Au contraire, le piégeage de masse consiste à attirer un maximum de papillons mâles afin de les éliminer et réduire ainsi la descendance. Enfin, la confusion sexuelle vise à saturer l'air de phéromones, dans le but de désorienter l'insecte et de l'empêcher d'atteindre la femelle. Cette méthode est particulièrement efficace dans le cadre de la lutte contre les processionnaires, car la durée de vie du papillon mâle n'est que d'une journée. Mais désormais, les chenilles gagnent du terrain, par exemple dans les jardins des particuliers et il nous faut donc ensemble aller plus loin à tous les niveaux.

Solution Nature : Des mésanges au Jardin

Il devient nécessaire de chercher des solutions adaptées pour limiter leur prolifération et protéger la santé des habitants. La commune souhaite favoriser aussi la réintroduction de prédateurs naturels de cette chenille comme les mésanges bleues et charbonnières car notre ville est majoritairement composée de chênes qui participent aussi au bien-être des habitants.



Source : One Health Sweden

DES PRATIQUES À REVOIR

L'antibiorésistance

Selon l'INRAE, l'usage encore trop important des antibiotiques en élevage entraîne l'apparition de résistances chez les bactéries. Ces organismes peuvent alors se transmettre d'animaux en animaux, notamment via l'environnement, puis aux humains qui les fréquentent ou les consomment. Et l'impact n'est pas seulement sanitaire. Les pertes de production liées à l'antibiorésistance, ont des conséquences économiques et sociales importantes. Limiter les antibiotiques en élevage et proposer des solutions alternatives à leur usage est donc indispensable pour réduire l'apparition de résistances transmissibles à l'Homme (lors de la consommation de lait, de viande ou d'œufs) ou à l'environnement (via les fèces, les crachats des animaux contaminés ou le lisier répandu dans les champs). L'approche One Health, notamment dans la lutte contre les effets de l'antibiorésistance, vise à impliquer l'ensemble des acteurs de la santé humaine, animale et environnementale dans une réflexion commune.

Dans le cadre de cette approche, l'information des consommateurs devient primordiale. Informés, ils peuvent alors choisir librement, et en connaissance de cause, les produits qu'ils souhaitent consommer, par exemple des produits issus ou non d'animaux traités aux antibiotiques.

Les pesticides

L'utilisation d'insecticides tel que le chlordécone face à un insecte ravageur le charançon du bananier, contamine les sols, les eaux souterraines, les rivières. Utilisé au départ pour protéger les animaux élevés en plein air, in fine il expose les humains à des molécules néfastes pour leur santé. Classé cancérigène possible, perturbateur endocrinien, reprotoxique..., il est très difficilement dégradé dans l'environnement terrestre, où sa persistance pourrait s'étendre sur 1 à 5 ou 6 siècles, suivant le type de sol. D'autres types de pesticides sont à déplorer. Les solutions nature existent, par exemple,

utiliser la biodiversité naturelle de l'agroécosystème pour optimiser l'adaptation de la plante cultivée à différents stress (stress hydrique, nutritionnel et bioagresseurs). L'idée n'est pas nouvelle, mais la nécessité de réduire drastiquement l'usage des intrants dont les produits phytosanitaires la rend à nouveau séduisante.

Et si nous anticipions ? La biodiversité antidote aux pandémies

Nous vivons tous dans le même monde. Notre santé comme notre économie dépendent étroitement de son bon état de fonctionnement et notamment de celui des écosystèmes. Il nous faut impérativement tenir compte des multiples interactions entre santé publique, social, économie, agriculture, santé animale, environnement et biodiversité. La vision « One Health » reste à être mieux adoptée par les décideurs. Un partage rapide et clair des informations, une éducation et une sensibilisation des habitants et des décideurs à l'interconnexion du vivant est désormais impérieuse. Face à la complexité et aux interconnexions entre santé des animaux, des Hommes et leur environnement, c'est le système dans son intégralité qui est à repenser.

« Résoudre les menaces d'aujourd'hui et les problèmes de demain ne peut être accompli avec les approches d'hier ».

« Nous devons concevoir des solutions adaptatives, prospectives et multidisciplinaires aux défis qui nous attendent sans aucun doute. »

Wildlife Conservation Society New York - 2004

Sources : http://www.oneworldonehealth.org/sept2004/owoh_sept04.htm 29th September 2004, - The Rockefeller University, Caspary Auditorium - Conference Summary
One World, One Health: Building Interdisciplinary Bridges to Health in a Globalized World

LES 12 PRINCIPES DE MANHATTAN

Nous exhortons les dirigeants mondiaux, la société civile, la communauté mondiale de la santé et les institutions scientifiques à :

- 1.** Reconnaître le lien essentiel entre la santé des humains, des animaux domestiques et de la faune et la menace que la maladie représente pour les personnes, leurs approvisionnements alimentaires et leurs économies, et la biodiversité essentielle au maintien des environnements sains et des écosystèmes fonctionnels dont nous avons tous besoin.
- 2.** Reconnaître que les décisions concernant l'utilisation des terres et de l'eau ont des implications réelles pour la santé. Les altérations de la résilience des écosystèmes et les changements dans les schémas d'émergence et de propagation des maladies se manifestent lorsque nous ne reconnaissons pas cette relation.
- 3.** Inclure la science de la santé de la faune comme composante essentielle de la prévention, de la surveillance, du suivi, du contrôle et de l'atténuation des maladies à l'échelle mondiale.
- 4.** Reconnaître que les programmes de santé humaine peuvent grandement contribuer aux efforts de conservation.
- 5.** Concevoir des approches adaptatives, holistiques et tournées vers l'avenir pour la prévention, la surveillance, le suivi, le contrôle et l'atténuation des maladies émergentes et réémergentes qui tiennent pleinement compte des interconnexions complexes entre les espèces.
- 6.** Chercher des occasions d'intégrer pleinement les perspectives de conservation de la biodiversité et les besoins humains (y compris ceux liés à la santé des animaux domestiques) lors de l'élaboration de solutions aux menaces de maladies infectieuses.
- 7.** Réduire la demande et mieux réglementer le commerce international d'animaux sauvages vivants et de viande de brousse, non seulement pour protéger les populations d'animaux sauvages, mais aussi pour réduire les risques de propagation de maladies, de transmission entre espèces et de développement de nouvelles relations pathogène-hôte. Les coûts de ce commerce mondial en termes d'impacts sur la santé publique, l'agriculture et la conservation sont énormes, et la communauté mondiale doit traiter ce commerce comme la véritable menace qu'il représente pour la sécurité socio-économique mondiale.
- 8.** Restreindre l'abattage massif d'espèces sauvages en liberté pour le contrôle des maladies aux situations où il existe un consensus scientifique international multidisciplinaire selon lequel une population d'animaux sauvages constitue une menace urgente et importante pour la santé humaine, la sécurité alimentaire ou la santé de la faune plus largement.
- 9.** Accroître les investissements dans l'infrastructure mondiale de la santé humaine et animale en fonction de la gravité des menaces de maladies émergentes et réémergentes pour les personnes, les animaux domestiques et la faune sauvage. Une capacité accrue de surveillance mondiale de la santé humaine et animale et de partage d'informations claires et opportunes (qui tient compte des barrières linguistiques) ne peut que contribuer à améliorer la coordination des réponses entre les agences gouvernementales et non gouvernementales, les institutions de santé publique et animale, les fabricants de vaccins/pharmaceutiques et autres parties prenantes.
- 10.** Former des relations de collaboration entre les gouvernements, les populations locales et les secteurs privé et public (c'est-à-dire à but non lucratif) pour relever les défis de la santé mondiale et de la conservation de la biodiversité.
- 11.** Fournir des ressources et un soutien adéquats aux réseaux mondiaux de surveillance de la santé de la faune qui échangent des informations sur les maladies avec les communautés de la santé publique et de la santé des animaux agricoles dans le cadre de systèmes d'alerte précoce pour l'émergence et la réémergence de menaces de maladies.
- 12.** Investir dans l'éducation et la sensibilisation des populations du monde et influencer le processus politique pour accroître la reconnaissance que nous devons mieux comprendre les relations entre la santé et l'intégrité des écosystèmes pour réussir à améliorer les perspectives d'une planète plus saine.

LES MÉSANGES, UNE SOLUTION NATURE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

*La ville de Pont-Péan lance l'opération citoyenne :
un nichoir à mésanges dans mon jardin ou dans un espace partagé !
pour protéger la biodiversité et la santé des habitants.*

Le réchauffement climatique a permis une extension de l'aire de répartition des chenilles processionnaires vers le nord de la France en raison d'une meilleure survie hivernale. Elles viennent d'être classées espèces nuisibles par un décret du gouvernement du 25 avril. Nous en observons à Pont-Péan dans les pins et les chênes et il est constaté désormais une augmentation régulière des chenilles processionnaires du chêne jusque dans les jardins particuliers. Les moyens de lutte chimiques sont écartés en raison du plan "Zéro phyto" pour lequel la commune a reçu un prix cette année.

Vous connaissez bien les mésanges, la bleue ou la charbonnière, elles seront nos meilleurs alliées pour nous aider à se débarrasser de ces dangereux agresseurs que sont ces chenilles processionnaires. Elles entraînent une importante défoliation des arbres, les affaiblissent et ralentissent leur croissance. Mais surtout, elles sont dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques comme le chien, car les chenilles libèrent dans l'air des soies urticantes très allergènes, qui peuvent causer chez l'homme démangeaisons, troubles oculaires et jusqu'à de graves difficultés respiratoires.

Invitons les mésanges – bleues et charbonnières – à s'installer durablement

À l'image de la ville de Jullouville dans la Manche, pour éviter leur propagation, il serait souhaitable que nous installions environ 80 à 90 nichoirs sur tout le territoire

de la commune, en invitant les mésanges bleues ou charbonnières. Ces petits passereaux raffolent des larves des chenilles et ont un appétit ravageur. Un couple de mésanges peut dévorer jusqu'à 500 larves de chenilles pour nourrir ses petits. Le nichoir s'installe en novembre ou décembre, un peu avant que les couples repèrent leur lieu de nidification.

Les nichoirs doivent être espacés les uns des autres et ne sont jamais disposés sur un arbre infesté, les mésanges ne nichent jamais là où elles mangent. Il est préconisé de mettre en place entre 15 et 20 nichoirs par hectare sur la zone « à protéger ». La localisation définitive des nichoirs est déterminée lors de la pose, car elle dépend de plusieurs paramètres : orientation du trou d'envol, hauteur, absence de branches en dessous pour éviter les prédateurs (attention aux chats), fixation n'endommageant pas les arbres, etc.). Ces nichoirs doivent être installés à une hauteur supérieure à 1,80 m afin que les mésanges puissent s'y sentir en sécurité. Un orifice de 28 mm de diamètre est requis pour le nichoir de la mésange bleue *Cyanistes caeruleus* et de 32 mm de diamètre pour les charbonnières *Parus major*. Ce dernier peut être aussi utilisé pour la mésange bleue et autres mésanges. Le trou d'entrée doit être orienté de façon à abriter la couvée des vents dominants et des rayons du soleil. Les nichoirs bois ou béton-bois sont performants. Le nettoyage annuel des nichoirs est obligatoire à l'automne.

COMMENT AIDER LES MÉSANGES À FAIRE LEURS NIDS ?

La Mésange bleue

À l'intérieur de la cavité, la base du nid est faite de mousses et d'autres éléments végétaux ; la coupe est garnie d'herbes sèches, de laine, de copeaux d'écorce, de poils et de plumes. La ponte de 2 à 18 œufs est déposée à partir d'avril. La taille de la ponte varie selon l'altitude, la qualité de l'habitat ou le volume de la cavité. L'incubation dure 2 semaines et l'envol a lieu entre 2 et 3 semaines après l'éclosion. Les secondes couvées sont peu fréquentes.

La Mésange charbonnière

La Mésange charbonnière est un passereau commun qui fréquente les milieux boisés de tous types, forêts caducifoliées, mixtes, parcs, jardins, etc. C'est une espèce cavicole opportuniste qui niche à la fois dans des supports naturels et artificiels : arbres, nichoirs, murs... La femelle pond entre 3 et 18 œufs jusqu'à 2 fois par an dans un nid en forme de coupe, fabriqué notamment à partir de mousse. Le mâle et la femelle participent à l'élevage des jeunes pour qui les chenilles sont une composante importante de leur alimentation. Durant la période d'élevage des jeunes, la Mésange charbonnière est essentiellement insectivore mais elle consomme aussi des graines et des fruits en hiver. C'est une migratrice partielle sur l'ensemble de son aire de distribution.



CHANTIER PARTICIPATIF

Fabrication de nichoirs,
le 7 octobre à l'eB



Lors de La fabrique des idées, le séminaire du conseil participatif du 7 octobre prochain, ouvert à tous et qui se tiendra à l'eB, nous vous proposerons un atelier de construction de **nichoirs à mésanges bleues et charbonnières** pour les petits comme pour les grands.

Cette action sera soutenue par **l'association du Sel** et ses menuisiers pour la fabrication dont les matériaux pourraient être financés par le Fond d'Initiative Citoyen (FIC).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter ou contacter l'association le SEL : 06 72 89 07 61

BUDGETS PARTICIPATIFS

BUDGET PARTICIPATIF 2021 - RÉALISATIONS

Les 3 projets du Budget participatif 2021 votés par les Pont-Péannais et soutenus par des porteurs de projets pont-péannais sont en bonne voie de finalisation. Le 26 février, Les Vergers du Midi ont été réalisés sous la conduite d'Aurélien Bertin. Le potager éducatif proche de l'école, a fait le bonheur le 4 juin dernier des petits comme des grands grâce à l'implication de Lucie Le Vourch. Et le terrain de bosses en terre pour VTT initiés par des jeunes de 13 ans, appelé aussi Pump'track est en bonne voie d'achèvement. La terre a été l'élément crucial pour sa création. Nous remercions la société Marc de nous avoir soutenus pour cet approvisionnement en bonne terre adaptée au projet.

Pour en savoir plus, consultez :

<https://jeparticipe-pontpean.fr/2022/02/06/la-realisation-des-projets-gagnants/>

<https://jeparticipe-pontpean.fr/2022/06/09/au-potager-educatif-lucie-aubrac/>

<https://jeparticipe-pontpean.fr/2022/06/02/chantier-participatif-potager-educatif-lucie-aubrac/>

Dans le cadre du Fonds d'Initiative Citoyenne, des boîtes à livres et à jouets, projet soutenu par Monsieur Jo Colliot et l'équipe de bénévoles du SEL ont pu être installées. Nous attendons la rentrée, en accord avec les volontaires de quartiers pour installer quelques autres boîtes.

BUDGET PARTICIPATIF 2022 – PROJETS

Pour ce BP 2022, 5 projets ont été retenus par le comité de suivi constitué d'élus de la commission démocratie participative/communication :

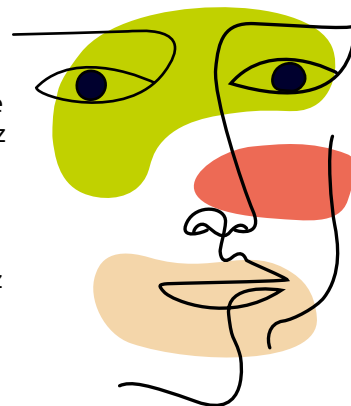
- une passerelle sur le Tellé, par M. Christian Fortin,
- un récupérateur d'eau et un container multifonction pour le terrain de bosses, par M. Gaël Morel et ses amis,
- un parcours santé/sportif par, Mme Christèle Radin,
- un récupérateur d'eau respectivement pour le Verger du Midi et le potager éducatif. *(Les porteurs de projets se sont rencontrés par anticipation et ont souhaité travailler de concert pour mieux négocier et s'entraider. Ils ont présenté leurs projet ensemble pour ces deux lieux différents.),*

- une prolongation et une évolution de « Pont-Péan Son », pour une balade ludique, éducative, culturelle, environnementale de notre territoire, avec M. Erwan Vappreau et tous ceux qui voudront bien s'y associer. Volontaires souhaités.

10 000 euros ont été reconduits pour la réalisation des projets lauréats, soumis au vote des citoyens pont-péannais qui au final décident.

Ils seront soumis au vote selon le calendrier ci-dessous. Vous aurez la possibilité d'entendre chacun des porteurs de projet lors du show-citoyen du

22 octobre 2022 qui se tiendra salle du conseil municipal. Venez nombreux pour vous faire votre propre opinion mais aussi pour les soutenir, les encourager. Ils ont besoin de vous.



LA FABRIQUE DES IDÉES

La démocratie participative à Pont-Péan ne s'arrête pas aux Budgets participatifs. Depuis le mois de mars, différents ateliers/agora « **Comment fait-on pour ?** », dans le cadre du conseil participatif ont été conduits par les citoyens pont-péannais sur **la mobilité, la révolution numérique, le développement durable, la biodiversité, le social...** Des enquêtes sont en cours actuellement dont une sur la mobilité, soyez nombreux à y répondre :

<https://jeparticipe-pontpean.fr/2022/07/17/questionnaire-mobilites-durables-a-pont-pean/>

Ces ateliers sont ouverts à tous. Ne manquez pas d'y participer, c'est le lieu pour donner votre avis, émettre vos suggestions.

La Fabrique des idées, un séminaire du Conseil participatif, se tiendra le vendredi 7 octobre à l'espace Beausoleil. Il est en cours de préparation. Nous vous réservons de belles surprises pour les plus jeunes comme pour les grands.

Le programme sera à consulter sur jeparticipe-pontpean.fr au cours du mois de septembre.



PONT-PÉAN, COMMUNE LAURÉATE DU PRIX ZÉRO PHYTO 2022

*Le 7 juin dernier, la commune de Pont-Péan a obtenu
le Prix Zéro Phyto 2022 décerné par la Région Bretagne.*

Une volonté politique d'être exemplaire en la matière

Supprimer l'utilisation des pesticides contribue à la protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, ainsi qu'à la préservation et la reconquête de la qualité des eaux.

Consciente des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux, la commune s'est engagée dès 2016, à ne plus avoir recours aux pesticides sur les espaces de la commune. Ainsi, depuis 2017, la commune n'achetait plus de produits phytosanitaires pour les espaces verts. Les derniers stocks de produits ont été utilisés pour l'entretien des terrains de football en 2018. Et depuis 2019, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts y compris pour les terrains de football et le cimetière.

Afin d'affirmer cette volonté d'être une commune Zéro Phyto, une délibération a été prise le 8 novembre 2021, puis la commune a signé la charte régionale le 9 décembre 2021 qui l'engage à respecter le niveau 5, soit le niveau le plus exigeant en la matière.

Pourquoi adhérer à la charte Zéro Phyto ?

L'un des objectifs du contrat de projet État-région associé au plan Écophyto est de réduire de façon significative les pollutions et de maintenir les teneurs en pesticides dans les eaux à des valeurs définies par le SAGE¹ et conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 (modifié par l'arrêté du 4 août 2017) fixant des limites de qualité des eaux :

- inférieures à 0,5 µg/l pour la somme des substances actives,
- inférieures à 0,1 µg/l pour chaque substance active.

Face au diagnostic de Bassin versant qui a mis en évidence des contaminations du milieu liées aux produits phytopharmaceutiques comprenant également ceux d'origine non agricole, des démarches de reconquête de la qualité de l'eau sont engagées par chacun des acteurs utilisateurs de ces produits. Ainsi les collectivités s'engagent, à partir d'un cadre commun objet de la charte.

Qu'est ce que la loi Labbé ?

La Loi Labbé du 06 février 2014 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires depuis le 1^{er} janvier 2017 (à l'exception des produits de biocontrôle, des produits utilisables en AB² et des produits à faible risque).

Qu'est-ce que le prix Zéro Phyto ?

Depuis 2009, la Région Bretagne décerne chaque année ses trophées Zéro Phyto et encourage ainsi les collectivités bretonnes à bannir définitivement l'usage de produits phytosanitaires dans leurs parcs et jardins publics, cimetières ou encore terrains de sport. En 2022, 75 nouvelles collectivités, dont la commune de Pont-Péan ont été récompensées, portant désormais à 534 le nombre de communes garanties Zéro Phyto en Bretagne !

Quelques conditions d'obtention du prix Zéro Phyto

- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires y compris de type biocontrôle et de type biocide anti-mousse/ anti-algue (en dehors des murs façades et toitures) sur l'ensemble des espaces de la collectivité (y compris cimetière et terrains de sport engazonnés et dans le cadre de prestations de service) ;
- Mener une réflexion globale sur la gestion des espaces et leur entretien (gestion différenciée, matériel alternatif, enherbement, paillage, choix des plantations, etc.) ;
- Mener des actions de communication visant à sensibiliser les habitants au développement durable.



Remise du Prix 2022 « Zéro Phyto » en présence de Joël Labbé (de gauche à droite : Olivier Jouanno Adjoint au responsable des services techniques, Samuel Nourry Responsable du pôle technique, Joël Labbé Sénateur du Morbihan à l'origine de la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national dite « loi Labbé »).

1 - SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau / 2- AB: Agriculture Biologique

PUMP TRACK

Le Pump Track, lauréat du budget participatif 2021 est prochainement en phase d'aménagement.

Ce projet situé à l'intersection de la rue de la Mine et de la Cave Donjean consiste à créer un parcours de bosses en terre en circuit fermé composé de virages pour la pratique sportive du VTT et BMX. En juin dernier, profitant d'un chantier de construction à Chartres-de-Bretagne, la société Marc a déposé 450m³ de terre de remblais soigneusement sélectionnée. La société P-Tracks mieux-disante sur devis pour aménager le terrain de bosses aura de la disponibilité en fin d'année 2022.



© A. BOSSARD

Pour réaliser l'ensemble du parcours, 3 jours seront nécessaires. Durant l'intervention, ce chantier sera d'accès limité aux habitants pour des raisons de sécurité. Ensuite le comité citoyen créé pour le Pump Track, prendra le relais et proposera des dates de chantier participatif pour faire les finitions.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Il est possible de jardiner sur l'espace public

Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public. Si vous rêvez de vous lancer dans le jardinage en bas de chez vous, avec vos voisins, collègues, en famille ou en association, le permis de végétaliser est fait pour vous ! Le 7 juillet dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le permis de végétaliser, il vous permet de disposer d'un petit bout de jardin inédit. Chaque Pont-Péanais de plus de 12 ans à titre individuel ou collectif, peut dès aujourd'hui demander à bénéficier d'une autorisation pour jardiner dans la rue. Sur le trottoir ou sur une place, le permis de végétaliser ne s'applique que sur l'espace public.

Pour obtenir ce permis vous devez préparer votre projet, savoir ce que vous voulez faire et comment.

Rendez-vous sur le site www.pontpean.fr ou à l'accueil de la mairie pour déposer votre projet avec photos et plans si possible.

Le projet fera l'objet d'une étude de faisabilité par la commission Urbanisme, Cadre de vie et Travaux et s'il est validé, un permis de végétaliser vous sera délivré.



CLEANWALK

Samedi 17 septembre, 14h, place du marché, nous comptons sur vous.

Pour cette 3^e édition du genre à Pont-Péan, nous vous proposons un rallye urbain pour nettoyer parcs, chemins et rues en s'amusant. Lors de votre balade, vous serez amené à résoudre des énigmes en groupe autour de balises cartographiées. Chaque équipe partira avec un plan et une série de défis à relever. Munissez-vous de votre smartphone, de votre bonne humeur, d'une casquette, d'une gourde, de gants, pinces, sacs poubelles, bouteilles en plastiques vides pour les mégots et nous calculerons ensemble le poids des déchets ramassés. Ensuite, nous désignerons l'équipe qui aura résolu le plus d'énigmes et de défis.

Cette opération s'inscrit dans la continuité du concours de dessin «Merci les Crados» pour sensibiliser les plus jeunes de façon ludique au respect et à l'appropriation de l'espace public. Venez nombreux vous amuser avec nous !





Scannez le qr code
pour accéder au questionnaire,
5 minutes suffisent !

ENQUÊTE

MOBILITÉS DURABLES À PONT-PÉAN

De grands changements seront prochainement visibles sur la métropole rennaise en matière de mobilité. L'arrivée de la ligne B et l'ouverture de la voie rapide sur la 2X2 voies entre Chartres-de-Bretagne et Rennes ouvrent de nouvelles perspectives de déplacements aux Pont-Péannais. Des temps de parcours raccourcis et une opportunité financière pour économiser sur son budget mobilité et son bilan carbone.

Afin d'aller plus loin, les participants de l'atelier mobilités durables du Conseil participatif de Pont-Péan sont convaincus qu'il est indispensable d'accompagner cette transition par une réflexion sur les déplacements intra et inter-communes.

Dans un esprit constructif, les participants de l'atelier mobilités durables ont engagés une série de rencontres d'associations et d'élus travaillant autour de la décarbonation de nos moyens de transports. Regroupant conseils et ressources pour alimenter les débats, l'heure est venue de poser la question aux habitants pour faire un état des lieux chiffré et argumenté sur la situation de la commune. Prenant pour modèle, l'approche du « Baromètre national des villes cyclables » et en ajoutant des questions sur les voitures partagées, les transports en communs, le covoiturage et les voitures électriques, nous vous proposons de nous aider en répondant au questionnaire « Mobilités durables Pont-Péan ».

Répondez au questionnaire sur
<https://jeparticipe-pontpean.fr/enquetes/>

Objectif de la démarche

L'objectif est d'aboutir à 10 propositions concrètes pour faciliter et développer les mobilités durables dans notre ville. Ce questionnaire et son analyse seront des aides et soutiens précieux à la décision des élus. Votre avis compte !

Contexte environnemental dangereusement critique

Le dérèglement climatique s'accélère, les rapports du GIEC place la mobilité au 4^e rang des émissions de CO₂ avec une part de 14 %. Pour atteindre la neutralité climatique en 2050, la Commission européenne propose la fin des ventes de voitures thermiques en 2035. Ce changement de culture sera possible seulement si nous l'accompagnons démocratiquement ensemble. Adaptions nos infra-structures urbaines et favorisons les déplacements doux. L'éducation des plus jeunes est aussi indispensable pour éveiller les consciences à la nécessité de vivre dans une proximité équitable socialement.

Rendez-vous le samedi 10 septembre de 10h à 14h, lors de la venue de La Maison du Vélo Mobile à Pont-Péan, place du marché.

Nouveau rendez-vous à ne pas manquer ! Vous avez des questions sur la location, le leasing de vélos électrique, un besoin de réparation sur votre vélo, sur la gravure de votre vélo, venez nombreux. L'atelier mobilités durables sera présent pour recueillir vos réponses au questionnaire.

Rendez-vous le vendredi 7 octobre, pour « La Fabrique des idées » à l'espace Beausoleil

Au menu, 4 grandes thématiques : mobilité, justice sociale, changement climatique/biodiversité, économie circulaire. Des ateliers, des débats, des conférenciers dans une ambiance festive, ouverts à tous. Nos premiers éléments d'analyse sur le questionnaire pourront être partagés pour l'occasion, restera à mettre en débat les pistes d'actions possibles sur la commune.



PAROLE D'UN PONT-PÉANNAIS

UN HABITANT DONNE SON AVIS SUR SA PRATIQUE DU VÉLO

Pratiquez-vous le vélo régulièrement ?

M. Reveau : Oui, toutes les semaines je fais du vélo et de la trottinette.

Avez-vous réalisé des trajets domicile-travail en partant de Pont-Péan ?

M. Reveau : Oui, j'ai régulièrement utilisé mon VTT pour aller au travail au Rheu, un parcours de 17 kilomètres en passant par les voies douces de Pont-Péan-Bruz, les pistes cyclables de Bruz, le golf de Ciccé. Ensuite, je longeais la Vilaine et finissais par 2 km de route.

J'ai aussi parcouru le trajet Pont-Péan-La Janais (zone de la mi-voie) où je croisais beaucoup de vélos et de piétons. Ce trajet est direct, car tout droit, il y a peu d'arrêts et de stops. Avec un vélo électrique, il faut compter 20 minutes de trajet contre 12 minutes en voiture.

Le dernier trajet comporte-il des difficultés ?

M. Reveau : Le plus gênant, est la priorité donnée aux voitures sur les aménagements des ronds-points. Les automobilistes ne sont pas assez informés, car il y a trop peu de marquage au sol et sur le mobilier urbain. Le rond-point de la Touche Tizon est une exception, il présente un niveau de sécurité correct.

Le meilleur tracé pour les vélos est celui qui longe la 2X2 voies de la Janais, il y a assez de places sur la route pour créer une double voie vélos sécurisée et une voie piétonne de l'autre côté.

Quels sont d'après vous les avantages de la pratique régulière du vélo ?

M. Reveau : C'est très bon pour le cœur. Mais ce qui m'a convaincu de faire ce trajet en bicyclette est l'aspect économique et pratique.

Que manque-t-il à Pont-Péan pour développer la pratique du vélo ?

M. Reveau : Une expertise d'usage des différents modes de déplacements selon les voies. Aussi, la voie douce de la route de Nantes est pratique, mais il y a trop de poteaux, c'est dangereux pour la pratique surtout des plus jeunes. Également, une voie goudronnée pour la route de Nantes serait un plus indéniable. Par ailleurs, il faudrait réfléchir à un nouveau système de partage des voies. Certains sens uniques seraient intéressants à étudier et à expérimenter. Enfin, le marquage au sol et sur le mobilier urbain n'est pas à minimiser, il a un réel impact sur l'attention des automobilistes et divulgue un message rassurant et motivant pour les habitants qui hésitent à prendre leurs trottinettes ou vélos pour leurs trajets loisirs.

PROCHAINEMENT L'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON RÉSEAU EXPRESS VÉLO : CHARTRES-DE-BRETAGNE / RENNES

Inscrit dans le Plan de déplacements urbains, le REV (Réseau Express Vélo) constitue l'armature du prochain schéma directeur vélo métropolitain.

Le Réseau Express Vélo consiste pour l'essentiel en des liaisons cyclables situées entre Rennes et les communes de la première ceinture, et desservira 80 % des habitants de Rennes Métropole. L'objectif est d'atteindre une vitesse moyenne de 20 km/h grâce à des liaisons sécurisées. Les premiers travaux ont démarré avec Rennes-Le Rheu, puis Rennes-Noyal-Châtillon/Seiche, c'est autour de l'axe Rennes-Chartres-de-Bretagne d'accueillir sa voie express vélo en service pour 2023. L'objectif est de faire du vélo, et plus encore du vélo à assistance électrique, un mode de déplacement à part entière partout là où il constitue une alternative crédible et performante aux modes motorisés.



Citoyenne la fabrique
Pont-Péan

BONUS VÉLO : une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État, appelée bonus vélo à assistance électrique. Une aide de l'État est également applicable à l'acquisition de vélo pliant, cargo et même remorque à bicyclette. Pour en connaître la mesure en vigueur et les conditions d'obtention de l'aide de l'État rendez-vous sur <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#>



SAISON CULTURELLE
2022-2023
PONT-PÉAN

UNE OUVERTURE DE(UX) SAISON(S) PONT-PÉAN / LAILLÉ

DIMANCHE **25 SEPT. 2022**
À PARTIR DE **16 H**

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE à LAILLÉ

Tout public - GRATUIT - buvette sur place
Venez en bus ! La ligne 72 vous dépose à Laillé
en moins de 10 minutes.

Et si le dimanche 25 septembre, on fêtait le lancement des saisons culturelles ? Les communes de Pont-Péan et de Laillé décident d'organiser un spectacle familial commun pour fêter leur ouverture de saisons culturelles !

Au programme : à 16h et 18h, vibrez aux sons de La Tchoutchouka, fanfare cumbia qui fait danser les foules, et à 17h, découvrez les majorettes au masculin de Queen-a-man avec leur spectacle hommage à Freddie Mercury.



LA TCHOUTCHOUKA
FANFARE CUMBIA
16 h et 18 h



**CIE Ô CAPTAIN
MON CAPITAINE**
Queen-a-man
MAJORETTES AU MASCULIN
17 h

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE



Trompette, guitare classique, basse, flûte, luth, chœurs et percussions : la musique de Ladaniva fait appel à des influences venues du monde entier, de la musique traditionnelle des Balkans au maloya en passant par le jazz et le reggae, avec des fortes racines dans le folklore arménien.

LADANIVA
WORLD MUSIC - CROSSOVER MUSIC
SAMEDI **15 OCT.** 20 H 30

Dans le cadre du festival Grand Soufflet



« Fille ou garçon ? » est un spectacle joyeux, énergique, humaniste et drôle, tout public à partir de 5 ans. Des chansons qui parlent d'identité, d'altérité, de tolérance, d'amour, de la difficulté de grandir, de se transformer, du regard de l'autre et de notre propre construction.

MARION ROUXIN - Fille ou garçon ?
SPECTACLE MUSICAL JEUNE PUBLIC
MERCREDI **9 NOV.** 14 H 30



©Matar Mbengue

Lass, c'est une voix qui détonne et qui brille lorsqu'il chante sur des productions electro, house, ragga, afropop. L'artiste réconcilie l'héritage séculaire des grands chanteurs africains et le style moderne des nouveaux chanteurs d'afropop. Son album révèle des mélodies afro-cubaines de son enfance et des beats digitaux signés par de jeunes producteurs talentueux.

LASS

AFRO POP ÉLECTRO
VENDREDI 18 NOV.
20 H 30

À VENIR...

LOPEZ HERREMANS + LE GRAND BAROUF

Samedi 21 janvier
BAL FOLK

MARION MEZADORIAN « Pépites »

Vendredi 27 janvier
HUMOUR

NICOLAS PETISOFF « Parpaing »

Jeudi 9 février
THÉÂTRE / RÉCIT

ROUQUINE + MOHICAN

Vendredi 14 avril
CHANSON POP

CIE LA MORT EST DANS LA BOITE « Avec Hélène »

Vendredi 12 mai
THÉÂTRE RADIOPHONIQUE



Devenez adhérent à l'espace Beausoleil et au Pôle Sud, et bénéficiez d'une réduction de 10 € sur le tarif A, de 9 € sur le tarif B et de 4 € sur le tarif C, valable dans les 2 salles pour toute la saison culturelle.

COÛT DE L'ADHÉSION 15 €

PLUS D'INFORMATION

sur la programmation et la billetterie : www.espacebeausoleil.fr

sur les actualités de l'espace Beausoleil : [Inscrivez-vous à la newsletter : espacebeausoleil@pontpean.fr](mailto:espacebeausoleil@pontpean.fr) [f @pontpeanEB](https://www.facebook.com/pontpeanEB) [ig espacebeausoleil](https://www.instagram.com/espacebeausoleil)

ET TOI, TU VAS FAIRE QUOI AVEC TON PASS CULTURE ?



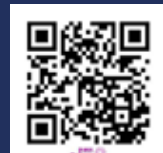
Le pass Culture, c'est l'application pour toutes les envies culturelles des jeunes de 15 à 18 ans : concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de théâtre, de chant, de dessin, livres et bandes-dessinées...

Le pass Culture, c'est entre 20 € et 30 € par an de 15 à 17 ans, puis 300 € à 18 ans, à utiliser selon tes envies parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application.

Bonne nouvelle : la commune de Pont-Péan adhère au dispositif !

Tu peux donc retrouver tous les spectacles de l'espace Beausoleil sur l'application, et profiter de l'ensemble de la saison culturelle avec ton pass.

Télécharge l'application ou rends-toi sur passculture.app pour créer ton compte.





DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

C'est aussi la rentrée à la médiathèque, avec un programme où vous retrouverez vos animations fétiches, mais aussi de savoureuses nouveautés. La rentrée littéraire, Bulle de lecture, la reprise des accueils de classes, chacun trouve son plaisir à la médiathèque, l'équipe vous y attend avec impatience !

COUPS DE CŒUR À RETROUVER À LA MÉDIATHÈQUE



La meilleure maman du monde

Auteur Sébastien Perez - Illustrateur Benjamin Lacombe

Ce très bel album de Sébastien Perez raconte la dévotion des mères pour élever leurs petits. Les illustrations de Benjamin Lacombe sont pleines de douceur et de poésie. On y apprend que : La femelle araignée se sacrifie littéralement pour ses petits et que Dame coucou consciente de ses capacités limitées, préfère confier à une autre le soin d'élever son bébé...

À feuilleter sans modération ! à partir de 6 ans



Une école parfaitement normale

De Jérémie Strong

Focus sur notre fonds dyslexie ! La médiathèque possède une cinquantaine de titres (premières lectures, roman enfants, documentaires...). Ces ouvrages sont reconnaissables grâce à ce symbole (*ci-contre*), à destination des enfants/ados, les éditeurs ont fait tout un travail autour de l'écriture et du format.

La collection Flash Fiction notamment propose des fictions courtes et illustrées.

Les histoires y sont de qualités et peuvent plaire à tout le monde, n'hésitez pas à les emprunter !



Pictogramme pour les ouvrages faciles à lire



Blackwater - tome 1 : La crue

De Michael McDowell

La série événement qui a affolée la toile ! Cette saga familiale en six tomes retrace l'histoire de la fortunée famille Caskey de 1919 à 1970. L'histoire commence suite à la crue qui a ravagé la petite ville de Perdido au sud de l'Alabama. Les Caskey et surtout la matriarche Mary-Love doivent faire face aux innombrables dégâts, mais c'est sans compter sur l'arrivée de la mystérieuse Elinor Dammert qui va bouleverser bien des plans...Frissons, intrigues et suspens sont au rendez-vous !

Les Dames de Kimoto

De Cyril Bonin

Cette adaptation magistrale du roman de Sawako Ariyoshi, est une petite pépite ! Cette BD retrace sur trois générations la condition des femmes au Japon au 19^e siècle. Nous passons des récits de vie d'Hana, à sa rebelle de fille Fumio, et finissons notre lecture avec Hanako la dernière représentante de cette lignée de femmes. Une véritable plongée dans la société japonaise, à cette période charnière entre modernité et tradition, et ouverture vers l'occident et préservation des coutumes.



MERCI AUX BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE

Que ce soit depuis dix-huit ans ou depuis quelques mois, les bénévoles de la médiathèque font partie de l'histoire de la structure. Nous profitons de cet article pour vous les présenter ainsi que leur travail, et les remercier pour leur investissement.

Ces petites mains nous aident au quotidien, elles nous accompagnent sur des accueils de groupes et des animations, aussi sur du travail plus caché, mais au combien essentiel, avec l'équipement des collections. Grâce à eux, vous retrouvez la médiathèque ordonnée et en état de vous recevoir.

Un grand merci à Maryvonne, Patrick, Eliane, Brigitte, Marie, Sylvie, Maiwenn et Catherine pour le temps qu'ils consacrent à la médiathèque.



PROGRAMME DES PROCHAINES ANIMATIONS

LES PETITS LECTEURS

LECTURES ANIMÉES DESTINÉES AUX ENFANTS DE 0 À 6 ANS

Samedi 24 septembre (3-6 ans)
Samedi 15 octobre (1-3 ans) : Maman câlin
Samedi 26 novembre (3-6 ans) : Vive le cinéma !
Samedi 10 décembre (à partir de 2 ans) : Spécial Noël

De 10h à 10h30

Gratuit – sur inscription



Du 4/10
au 29/10

PORTRAITS DE FEMMES

Exposition Elles, l'autre mémoire

Venez découvrir des portraits de femmes, dans cette exposition chaque visage renvoie à une histoire fabuleuse, une volonté impressionnante, un destin hors du commun. À l'occasion de la résidence

de l'équipe artistique du spectacle Elles, l'autre mémoire à l'espace Beausoleil ; certains portraits seront exposés à la médiathèque. Cette fresque témoignera de l'immense valeur de notre Matrimoine.

Du 4 au 29 octobre 2022

16/11



VIVE LE CINÉMA !

Atelier bruitage d'un extrait de film avec Musique sur la Rive Sud

Avis aux graines de cinéastes, partez pour

une aventure de deux heures où vous travaillerez sur le bruitage d'une séquence de film. Le chef d'œuvre choisi est un classique du genre que vous aurez plaisir à découvrir ou redécouvrir.

Mercredi 16 novembre 2022 (15 h-17 h)

À partir de 8 ans – sur inscription



07/12

PETIT PONT PÉAN NOËL

Atelier de loisirs créatifs

Noël à la médiathèque, ce sont de belles histoires pour faire rêver les enfants et un rendez-vous incontournable : un atelier de loisirs créatifs pour réaliser

une surprise avec beaucoup d'attention, de la colle et des paillettes.

Mercredi 7 décembre 2022 (15 h-17 h)

À partir de 6 ans – sur inscription

MÉDIATHÈQUE

18 route de Nantes - 35131 Pont-Péan

02 99 52 80 53

mediatheque.accueil@pontpean.fr

L'inscription à la médiathèque est gratuite

Horaires

Mardi et jeudi : de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Samedi : de 10 h à 12 h 30



Retrouvez les informations et les services (pré-inscription, compte lecteur, accès aux ressources numériques, inscription aux animations, réservations d'ouvrages) sur **www.mediathequepontpean.fr**



Inscrivez-vous à la newsletter
mediatheque@pontpean.fr



Suivez toute l'actualité de votre médiathèque sur Facebook @**bibliotheque.depontpean**

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

SAMEDI 3 SEPTEMBRE DE 13 H 30 À 17 H 30
AU COMPLEXE SPORTIF

Envie de retrouver une vie sociale, vous bouger ?
Rendez-vous le samedi 3 septembre,
au complexe sportif Jacques Gourdaïs, de 13 h 30 à 17 h 30,
pour rencontrez les associations pont-péannaïses.
Du sport, de la culture, de l'action sociale...
vous trouverez certainement l'activité qui vous convient.
Retrouvez ci-contre la liste des associations pont-péannaïses.
Le jour du forum toutes ne seront pas présentes, tandis que
d'autres des communes environnantes y seront.



LE BÉNÉVOLAT

PAS D'ACTION, NI D'ASSOCIATION SANS BONNES VOLONTÉS.

Selon le conseil économique social et environnemental,
« est bénévole toute personne qui s'engage librement
pour mener une action non salariée en dehors de son
temps de travail et familial ».

Aussi, si vous avez envie de vous sentir utile pour le
bien commun, que vous voulez faire quelque chose
pour les autres, que vous aimeriez faire partie d'une
« petite famille », tout cela de façon désintéressée et
spontanée, le bénévolat est fait pour vous.

**Être bénévole, c'est une force qui nourrit la société
civile et qui renforce la solidarité.**

Selon les chiffres de l'INSEE, entre 12 et 14 millions de
Français sont bénévoles.

Le seul frein au bénévolat pourrait être le temps
qui passe et qui manque. N'hésitez pas à en parler

avec vos proches, afin de déterminer vos possibilités
d'engagement. Être adhérent n'est pas une obligation,
vous pouvez proposer votre temps de façon volontaire
et de manière ponctuelle à l'association de votre choix.
Cette dernière pourra vous indiquer quels sont ses
besoins et si vous pouvez y répondre.

Le forum des associations et du bénévolat du 3 septembre,
sera pour vous l'occasion de découvrir l'ensemble des
activités sur lesquelles vous pourrez, si vous le désirez,
vous investir.

Si vous ne savez pas trop où, quand et comment vous
investir dans le monde associatif, vous pouvez contac-
ter Caroline Bertaud élue déléguée à la vie associative
qui pourra recenser les besoins associatifs et trouver la
place qui vous conviendrait le mieux.

■ contact : caroline.beraud@pontpean.fr

LES ASSOCIATIONS PONT-PÉANNAISES

SPORT

APB BADMINTON

Jean-Yves Blouin / 06 89 58 46 83
secretaire@apb35.fr
<https://www.apb35.fr/>

BASKET CLUB PONT-PÉAN

Laurent Poiffaut / 06 32 25 31 05
bcpp.secretariat@gmail.com
<http://club.quomodo/bcpp>

GYM VOLONTAIRE ADULTES

Patricia Chadufaux / 06 76 31 23 42
pchadufaux@hotmail.fr

JUDO

association intercommunale - St-Erblon
Morgan Clément / 06 48 34 08 22
judoclusterblon@laposte.net
<http://judosterblon.clubeo.com/>

KARATÉ

Pascal Frasin / 06 83 85 38 51
karate.pontpean@gmail.com

L'AMINE GYM ENFANT

Christophe YOUNOU / 06 08 73 31 09
lamine.pontpeanaise@gmail.com

PISCINE LA CONTERIE

Syndicat intercommunal Chartres-de-B.
02 99 77 47 99 / contact@piscineconterie.fr
www.piscineconterie.fr

RANDO PÉDESTRE

Christian Fortin / 07 80 35 97 48
randopedestre.pontpean@gmail.com

TAI CHI CHUAN - ÉQUILIBRE

Valérie Roux / 06 74 79 35 10
associationequilibre@yahoo.fr
<http://equilibretaiichi.canalblog.com>

TCPP TENNIS

Pascal Courteille / 06 30 56 72 90
tcpontpean@free.fr
<http://tcpontpean.free.fr>

USPP FOOTBALL

Alain Narvor / 06 76 81 82 22
uspp.president@gmail.com
club.quomodo.com/usppfootball/

VIET VO DAO

École Thien long
Ernest Crosnier / 06 18 52 01 97
vvd.nenest@gmail.com

VTT VÉLOXYGÈNE

Valéry Merlet / 09 53 62 89 53
veloxygene35@gmail.com
www.veloxygene35.com

YOGA SATTVA

Pascal Claye / 02 99 41 17 63
yoga.sattva@yahoo.fr

CULTURE

AINSI DANSE

association intercommunale - St-Erblon
Nolwenn Le Page / 06 52 65 19 19
nolwenn.ainsidanse@gmail.com
<https://ainsidansesainterblon.jimdo.free.fr>

ATELIER DE CRÉATIVITÉS

Marie-Hélène Oger / 06 80 76 79 24
atelier.creativites@gmail.com
<https://arts-pont-pean.skyrock.com>

ARTS PLASTIQUES CAFARTNAUM

association intercommunale - St-Erblon
Sandrine / 06 32 70 38 16
cafartnaum@hotmail.fr

BUBBLE COX TWO

06 98 68 69 91 / celticcox@chadou.fr

GALÈNE

Philippe Henry / 02 99 52 82 61
contact@galene.fr
www.galene.fr

GROUPE VOCAL SOL MINEUR

Dominique Macé / 06 32 29 61 77
dominique.mace@capgemini.com
www.facebook.com/gvolsolmineur

KELC'H AL LANN CERCLE CELTIQUE

Manon Buzit
kelchallann@gmail.com

LE ROI GRENOUILLE - THÉÂTRE

Odile Pimor / 02 99 52 40 46
leroigrenouille-pontpean@sfr.fr

LES ARTS MANIAQUES - THÉÂTRE

Jean-Claude Guillet / 06 44 81 75 96
arts.maniaques@laposte.net
www.lesartsmaniaques.fr

LES BARBOUILLES - THÉÂTRE

D'IMPROVISATION
Alexandre Morel / 07 82 44 53 52
lesbarbouilles.impro@gmail.com

MALO (Mon Ami L'Ordinateur)

Thierry Chadufaux / 07 69 01 85 48
malordi.35@gmail.com

MUSIQUE RIVE SUD

Syndicat Intercommunal - Bruz
02 99 05 44 08 / simrivesud@ville-bruz.fr
<https://www.ville-bruz.fr/culture-loisirs/ecoledemusiquerive-sud/>

SOLIDARITÉ

ADMR (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL)

02 99 57 90 68
bruz.asso@admr35.org
www.admr35.org

ASSIA (AIDE A DOMICILE)

Chartres de Bretagne 02 99 77 12 77
contact@assia-una.fr
www.assia-una.fr

BREIZH-KABYLIE

Mourad Zeroukhi / 06 70 86 05 86
contact@breizh-kabylie.org
<https://breizh-kabylie.org/>

CLIC ALLI'ÂGES

Sophie Kerzerho / 02 99 77 35 13
alliages@wanadoo.fr
www.clic-alliages.fr

JARDINS PARTAGÉS JAPAR

Annick Olifant / 06 19 69 52 68
japar.pontpean@gmail.com

SECOURS CATHOLIQUE

Remy Senant / 02 99 52 41 61
remy.senant@orange.fr

SEL PONTPÉANNAIS

Jo Colliot / 06 72 89 07 61
jo.colliot@gmail.com

UNION NATIONALE DES

ANCIENS COMBATTANTS

Patrick Lemoine / 06 11 60 18 63
lemoinepatr@wanadoo.fr

ANIMATION

CLUB DES AÎNÉS

Annick GESRET / 07 71 62 72 44
annickgesret@sfr.fr

COMITÉ DES FÊTES

Jean-Pierre Jourdan / 06 45 06 58 92
comitedesfetes@pontpean.fr
www.comitedesfetespontpean.fr

LES VITRINES PONT-PÉANNAISES

Sébastien TIGEOT / 02.99.52.80.50
lesvitrinespontpeannaies@gmail.com

SAINT BARBE

Location salle annexe chapelle
Colette Orhan / 02 99 52 86 75
colette.orhan@aliceadsl.fr

EMPLOI

KER EMPLOIS Bruz

02 99 35 86 06 / contact@keremplois.org
www.keremplois.fr

POINTS ACCUEIL EMPLOI

- Bruz 07 50 84 53 14
bruz@pae-sud-rennes.fr,
- Chartres-de-Bretagne 02 99 41 33 34
chartres@pae-sud-rennes.fr

RELAIS EMPLOI Bruz

02 99 05 53 09 / offres@relaisemploi.org
www.relaisemploi.fr

FAMILLE

ASSOCIATION DES PARENTS

D'ÉLÈVES ÉCOLE LUCIE AUBRAC
Delphine Sirera / 06 68 26 49 93
ape.lucie.aubrac.pontpean@gmail.com
www.ape.pontpean.free.fr

CSF (Confédération Syndicale des Familles)

Isabelle Vernhet / 06 80 64 81 74
gemme.csf.pontpean@gmail.com

PRIMEVÈRE ASSISTANTES MATERNELLES

Karine Hardy / 06 78 22 13 61
association.primevere@gmail.com
www.assmatprimevere.asso35.fr

QUARTIERS

ASSOCIATION DES RIVERAINS

DU BASSIN DE LA SEICHE
Roger Lecoz / 02 99 52 22 85
adrbs@free.fr

BEL AIR

Pierre Abel / abelpier@gmail.com

BOIS-ESNAULT

Fabrice Galesne / 02 99 52 48 52

DOMAINE D'ARMORIQUE

Alain Narvor / 06 76 81 82 22

DOMAINE DU MIDI

Alain Barbier / 06 23 68 45 94
alainmarcelbarbier@hotmail.fr

LES PLATANES

Jean-Pierre Collet / 02 99 52 84 04

ACTIVITÉS POUR TOUS

Avec le dispositif carte Sortir ! bénéficiez de tarifs préférentiels sur de nombreuses sorties et sur vos activités régulières.
<http://www.sortir-rennesmetropole.fr/>

Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ? Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport



RANDONNÉE PÉDESTRE

L'association qui marche bien depuis 1984 !

Daniel Deleau président de 2001 à 2022

Daniel Deleau a transmis à Christian Fortin son fameux parapluie vert qui l'accompagnait sur toutes les balades afin de conjurer le mauvais sort... Arrivé à l'aube de ses 73 ans, Daniel a estimé que l'heure était venue de laisser la place à plus jeune que lui, après 21 ans de présidence. Un bel exemple de longévité et d'investissement en tant que bénévole.

Né en 1949 dans les Ardennes, il arrive avec sa famille à Pont-Péan en 1990. Pratiquant la randonnée depuis de nombreuses années, il est heureux d'apprendre qu'une association existe dans la commune et sans plus attendre y adhère avec son épouse et ses 2 filles alors âgées de 15 et 12 ans. Il précise qu'à cette époque il était en effet courant de pratiquer la randonnée en famille, ce qui à l'heure actuelle est beaucoup moins le cas...

À ce jour encore, Il n'a pas oublié l'accueil chaleureux réservé à sa famille par les membres de l'association dont son président, Alain Moisan et son secrétaire, Jacques Gourdaïs, toujours soucieux de savoir si tout allait bien.

Fondée en 1984 par un petit groupe de Pont-Péannais afin de répondre à une attente locale, l'association est à son origine une section de "l'amicale laïque des parents d'élèves et amis de l'école publique" avant de devenir en 2001 une association à part entière. Présidée dans un premier temps par Alain Moisan jusqu'à son décès survenu en octobre 1994, la présidence est ensuite assurée par Paul Presselin qui décide de passer le relais à Daniel en 2001.

À cette époque la randonnée était une activité encore peu répandue et petit à petit, en partenariat avec la municipalité des circuits ont été créés et balisés sur la commune.

L'association dont l'objet premier est d'organiser des randonnées pédestres le dimanche après-midi propose également à ses adhérents des activités dites

« annexes » également très prisées sous la forme de soirées dansantes, journées d'excursion en fin de saison, randonnées nocturnes, journées pique-nique et depuis 2009 des balades contées, le tout placé sous le signe de l'amitié, de la convivialité et permettant de tisser des liens intergénérationnels.

Daniel qui aime les chiffres, nous en livre quelques-uns concernant les activités qu'il a eu le plaisir d'organiser avec la complicité des membres du conseil d'administration, dont certains étaient à ses côtés depuis 2001 et qu'il souhaite encore une fois remercier pour leur amitié, leur dévouement et leur fidélité sans faille.

En 20 ans, ce sont environ 1 500 personnes qui ont participé aux repas dansants ; 1 000 aux journées « excursion » avec comme principales destinations qu'il a plaisir à évoquer : Cancale et son musée de l'huître, les marais salants de Guérande, Ploërmel, le pays nantais et son vignoble, Dinan et l'usine marée motrice de la Rance, La presqu'île de Quiberon, Sainte-Suzanne et Jublain en Mayenne, Vannes, La traversée de la baie du Mont-St-Michel, Etel et Erdevén, St-Jacut-de-la-Mer, la mine bleu à Segré, Carnac, l'île aux moines, La vallée des Saints à Carnoët, St-Quai-Portrieux et en 2019, Pordic et St-Brieuc. Autant de destinations qui font rêver et qui ont permis des découvertes formidables. Le nombre de participants aux sorties dominicales, dépasse les 8 000.

Et enfin, que de kilomètres parcourus ! Souhaitant paraphraser Jacques Gourdaïs, secrétaire jusqu'en 2 000, qui à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'association s'était exprimé avec son humour caractéristique en déclarant « *qu'en 10 ans nous avons parcouru la distance séparant Brest de Strasbourg* », après un bref petit calcul Daniel déclare que durant ses 21 années de présidence, c'est l'équivalent d'un aller-retour Rennes-Monaco de parcouru, soit quelques 2 300 kilomètres, le tout rarement sous la pluie (parapluie vert oblige...) et sans avoir à déplorer le moindre accident. Ce dont se réjouit Daniel pour qui la sécurité était sa priorité.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE AU CLUB DES AÎNÉS

Après de nombreuses années en tant que présidente du club des Aînés, Madame Odette Toullier laisse la place à Madame Annick Gesret.

Annick Gesret, Pont-péannaise depuis plus de 20 ans, membre du club des aînés depuis 2016 est devenue présidente en février pour un mandat de 3 ans.

Le club est ouvert à tous les adhérents à partir de 55 ans. Le montant de l'adhésion annuelle est de 17 €.

Annick Gesret envisage de mettre en place plusieurs activités nouvelles dont de la danse en ligne qui commencera le lundi 29 août de 14h à 19h à la salle Renaissance.

Des journées découvertes sont également prévues. Le club se réunit également tous les mardis après-midi à l'Espace Beausoleil autour de jeux de cartes, de scrabble ou de parties de palets. N'hésitez pas à les rejoindre !!

Annick GESRET
07 71 62 72 44
annickgesret@sfr.fr





À ce jour, l'association compte 90 adhérents. Classée parmi les associations sportives, elle s'apparente plus à une association dite de loisirs, proposant comme activité principale des « balades du dimanche après-midi », entre 8 et 12 kilomètres selon la saison. Véritables moments de rencontre et de partage entre amis, sans esprit de compétition, ni recherche de performances physiques, les activités proposées, appelées « sorties » permettent aux adhérents d'évoluer dans une ambiance conviviale tout en procédant à un mélange intergénérationnel.

Depuis début 2022, Christian Fortin est le nouveau président de l'association.

C'était « une évidence » pour Daniel de proposer à Christian de prendre la relève, car depuis sa venue au sein de l'association en 2011, il s'est toujours intéressé à la topographie, en s'impliquant régulièrement dans la reconnaissance des circuits, avec le souci du détail et le sens de l'orientation. Devenu membre du conseil d'administration en 2019 tout en restant membre du comité des fêtes, il adore marcher, découvrir de nouveaux sentiers et observer la nature.

Christian : « *J'ai la lourde tâche de continuer l'aventure qui perdure depuis bientôt 38 ans dans cette association. Cet esprit convivial et familial, je me dois de le conserver, même si je sais que pour continuer à exister on doit se réinventer (plus facile à dire qu'à faire). Mais je ne suis pas tout seul et puis chacun peut être acteur de la vie courante dans l'association en participant aux activités et à son développement..* »

Comment s'organisent les sorties :

En début d'année un calendrier est distribué aux adhérents avec les dates des différentes sorties et activités programmées. Une dizaine de jours avant la sortie une reconnaissance est effectuée pour éviter les mauvaises surprises et bien connaître le circuit de la randonnée. Les membres responsables, conseil d'administration et bureau sont mis à contribution ainsi que les adhérents qui le souhaitent.

Rendez-vous au forum

Pour rencontrer les randonneurs, n'hésitez pas à aller les voir au forum de l'association le samedi 3 septembre. **Vous pourrez tester la première randonnée (sans aucun engagement) dès le dimanche 4 septembre en direction d'Orgères.**

Christian Fortin et Daniel Deleau tiennent à remercier les membres du bureau : Jean Yves Dauvergne, fidèle à l'association et au poste de vice-président depuis 11 ans, Patricia Chadufaux, la secrétaire et Philippe Gautrais, le nouveau trésorier, ainsi que les 5 autres membres du conseil d'administration, à savoir : Pascale Besnier, Martine Bleunven, Claude Couéraud, Michel Kervevan et Daniel Maurice pour leur engagement au sein de l'association. Mais n'oublions pas non plus tous les adhérents qui ont contribué au succès de la randonnée pédestre, grâce à leur fidélité et leur participation.

LES BARBOUILLES - THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Vous souhaitez vous initier au théâtre d'improvisation ? Vous avez déjà pratiqué et vous souhaitez progresser ? Rejoignez l'atelier d'impro adultes des Barbouilles !

L'association poursuit ses activités auprès des enfants (à partir de 8 ans, le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 45) et des ados (lundi et jeudi soir de 18 h à 19 h 30). Et elle ouvre cette année un nouvel atelier à destination des adultes (à partir de 17 ans).

Tout au long de l'année vous seront proposés des exercices ludiques et progressifs, qui vous permettront

de développer votre lâcher prise, votre imagination et créativité. Mais surtout de vous amuser ! Les cours seront assurés par Mélanie, qui dispose d'une expérience de plus de 10 ans d'impro, dans plusieurs troupes.

Vous souhaitez vous inscrire, tester lors d'un cour d'essais ou avoir plus d'informations ? Contactez les Barbouilles :

■ lesbarbouilles.impro@gmail.com
07 82 44 53 52 (Alexandre)



LES ARTS MANIAQUES - SOIRÉE DÎNER SPECTACLE

Réservez votre soirée du 24 septembre à l'espace Beausoleil



Pour leur 15^{ème} soirée caritative, les Arts maniaques invitent la troupe de Rennes : Le théâtre de l'arrière-cour, qui viendra présenter sa nouvelle création : La Guerre des Salamandres. Comme les autres années le spectacle sera suivi d'un dîner servi à table et animé par les Arts Maniaques.

Les bénéfices de la soirée seront entièrement reversés à plusieurs associations dont les Arts maniaques sont partenaires depuis longtemps. L'association mise en avant cette année sera AvenThuHa, une association

Chartraine qui parraine des enfants au Vietnam et mène dans ce pays des actions solidaires.

Programme de la soirée

- 19h Apéritif (le 1^{er} vous est offert par les Arts Maniaques)
- 19h30, Théâtre
La Guerre des Salamandres par l'Arrière-cour
Lorsqu'à l'ouest de Sumatra, le capitaine Van Toch découvre une espèce de salamandre douée d'intelligence et corvéable à merci, il est loin d'imaginer que sa découverte sera à l'origine d'un bouleversement de l'ordre mondial... Publié en 1936, la comédie d'anticipation de Karel Capek résonne comme une fable écologique et humaine tristement prémonitoire.
- 21h15, repas servi à table, animé par les Arts Maniaques
Le nombre de places étant limité, il est prudent de réserver longtemps à l'avance.

Tarifs repas et spectacle 18 €

12 € pour - de 12 ans - spectacle seul 8 €

**Renseignements et réservations au 06 44 81 75 96
ou arts.maniaques@laposte.net
www.lesartsmaniaques.fr**

SOL MINEUR

Sol mineur accueille de nouveaux choristes pour la saison 2023

Le 21 Juin dernier, les choristes de Sol Mineur se sont produits avec le groupe de pop rock Gates of Floyd à Pont-Péan, pour une « garden party » publique dans une ambiance simple et décontractée. Le public venu pour l'occasion dans le lotissement du Bois Esnault a pu apprécier le tour de chants 2022 du groupe Vocal, composé d'une dizaine de chansons, allant d'Emilie Loizeau aux Brigitte en passant par Camille, Téléphone ou Nougaro. La fin de soirée était consacrée à Pink Floyd, avec une série de reprises interprétées par les Gates of Floyd.

Sol Mineur accueille de nouveaux choristes...

Pour la nouvelle saison, le Groupe Vocal accueille de nouveaux choristes, qu'ils soient de Pont-Péan ou des communes alentour. Dirigés par notre chef de chœur professionnel, après un temps consacré à l'échauffement vocal et corporel, on déchiffre les partitions arrangées spécialement pour le chœur et chaque pupitre se donne la réplique... Sopranes, Mezzos et Altis pour les femmes, Ténors et Basses pour les hommes... Le tout dans une atmosphère sympathique et bienveillante. Si l'aventure vous en dit, il reste des places, alors n'hésitez pas à venir faire quelques séances d'essai gratuites...



Les chanteurs de Sol Mineur à la fête de la musique le 21 Juin

Vous ne « savez pas chanter » ? ça tombe bien, on est aussi là pour apprendre et se faire plaisir avant tout !

Les répétitions ont lieu le vendredi de 20 h 30 à 22 h 15 à l'espace petite enfance du groupe scolaire Lucie Aubrac... Un bon moment de détente après la semaine de travail.

Tarif des inscriptions : 108 € pour l'année

Retrouvez Sol Mineur

sur <https://youtu.be/rna0yHUBh9I>

ou <https://www.facebook.com/gvsolmineur>

Renseignements : 06 72 47 14 86

KELC'H AL LANN

Une belle saison 2021-22 pour le cercle celtique de Pont-Péan

Après deux ans de pause forcée suite à la crise sanitaire, la reprise a été une réussite pour le cercle celtique. Il a été heureux de pouvoir se produire plusieurs fois, lors de La fête de la Bretagne à Bain-de-Bretagne en mai, puis à la fête des Brodeuses à Pont-l'Abbé en juillet et au Festival Interceltique à Lorient en août.

Jusqu'à présent, il existait 2 fédérations bretonnes de danse (War Leur et Kendalc'h) ; elles ont fusionné en KENLEUR. Cette fusion a été l'occasion de participer au nouveau système de notation, avec un classement de la catégorie Excellence, puis de la catégorie 1 à 4. Deux épreuves annuelles sont organisées pour effectuer le classement : une épreuve en danse traditionnelle à Vannes lors des Tradideiz en avril, et une épreuve en spectacle chorégraphié à Saint-Brieuc lors du Meliaj en mai. En fonction de la notation, le sésame peut être donné pour participer à des festivals prestigieux comme les Brodeuses à Pont-l'Abbé ou encore le célèbre Festival Interceltique de Lorient. Ce sont ces épreuves imposées qui ont permis de maintenir le groupe Kelc'h Al Lann en deuxième catégorie.

Les enfants ont également été très heureux de pouvoir à nouveau monter sur scène, au salon Délices de l'Avent de Pont-Péan en novembre et aux jardins du Thabor de Rennes en juin.

Kelc'h Al Lann vous attend au forum, pour vous faire découvrir les photos et vidéos de cette riche année et espèrent vous donner envie de les rejoindre pour cette saison 2022-23.

Cours enfants le vendredi de 20 h à 21 h, cours loisirs le jeudi de 20 h 30 à 22 h, cours scénique le vendredi de 21 h à 22 h 30



REJOIGNEZ LA GYM VOLONTAIRE

Le sport est nécessaire au maintien d'une bonne santé. Venez rejoindre la gym volontaire de Pont-Péan. L'association dispose d'une grande salle de sport et de divers matériels (haltères, élastiques, steps, ballons, tapis etc.). Les cours, dispensés par deux animatrices rémunérées et diplômées, sont adaptés aux adhérent-e-s selon les capacités et l'âge de chacun.

Plusieurs cours sont à disposition :

- Les adultes, peuvent pratiquer jusqu'à 4 heures de cours par semaine (lundi matin 9 h 30/10 h 30 - mardi soir 20 h/21 h - jeudi soir de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30).
- Les seniors bénéficient d'un cours de gym douce adaptée (limité à 1 h par semaine, le mardi matin 10 h 30/11 h 30).

TARIFS :

adultes : 120 €

seniors et étudiants à partir de 16 ans : 95 €
L'association adhère au dispositif Sortir !

UNC - RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai 2022, la cérémonie était marquée par les événements aux portes de l'Europe et rendait hommage à nos soldats d'hier et d'aujourd'hui.

C'était également un jour important pour l'association avec la décoration de la médaille militaire du président Patrick Lemoine, pour ses diverses citations au feu durant sa carrière au sein de l'armée de terre. Cette même distinction devait être adressée à René Auffray, mais son état de santé ne l'a pas permis, pensée à lui. Pour leur fidélité à l'association trois Pont-Péannais ont été décorés de la médaille de Bronze du mérite Unc : Claude Coueraud, André Chemin et Henri Granger.

Un diplôme de président d'honneur a été remis à René Desbois, ancien président de l'UNC Pont-Péan.

Adolphe Azuaga, nouveau porte-drapeau a eu l'honneur d'arborer pour la première fois, le drapeau finement brodé représentant les membres Opex, soldat de France et veuves de l'association.

Plus que jamais, l'UNC défend ses valeurs de courage, d'entraide et de loyauté.



Adolphe Azuaga, nouveau porte-drapeau

GALÈNE

**Chantier Participatif « sur les pas de Gustave EIFFEL »
le samedi 3 décembre 2022 de 9 h 30 à 16 h 30**

À l'issue du vote du budget participatif 2021, le projet de l'association Galène n'avait pas été retenu. Néanmoins, consciente de l'intérêt patrimonial, l'association a obtenu de la municipalité l'autorisation d'engager ce chantier. L'association Galène a entamé diverses interventions pour nettoyer les abords du bâtiment de la machine d'extraction et du transformateur ainsi que des travaux de nivellement qui ont permis de mettre en évidence la dalle devant le puits de la République.

L'association reprendra à la rentrée ce chantier et **invite les habitants de Pont-Péan à participer à une opération de nettoyage des bâtiments sécurisés par la nouvelle clôture, le samedi 3 décembre 2022 de 9h30 à 16h30.**



Journées du patrimoine 2022

Lors des journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre 2022, l'association Galène propose deux visites guidées sur le site de l'ancienne mine de plomb argentifère à partir de 14 h30 au départ de la chapelle de Pont-Péan (ancien vestiaire des mineurs). À l'issue de cette visite, le public pourra assister à la présentation de l'exposition itinérante conçue par l'association Galène à l'Espace Beausoleil.

COMITÉ DE JUMELAGE - UN NOUVEAU DÉPART

Découvrez les premières données, suite à la consultation des Pont-Péannais concernant la relance d'un Comité de Jumelage à Pont-Péan.

L'enquête portant sur la relance d'un comité de jumelage a obtenu 69 réponses.

À la question souhaitez-vous un comité de jumelage à Pont-Péan ?, 60 % des participants ont répondu « oui », 17 % ont répondu « non » et 23 % ont répondu « pourquoi pas ».

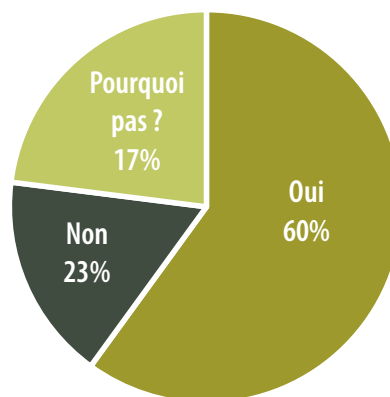
Les trois pays qui ont été les plus cités, comme souhait pour notre ville jumelle, sont l'Espagne, l'Irlande et l'Italie.

Le Comité de jumelage sera présent au Forum des associations le samedi 3 septembre, l'occasion de vous présenter plus en détail les résultats de ce sondage, d'obtenir également des informations et d'y adhérer.

N'hésitez pas à rejoindre le comité de jumelage

■ comitedejumelage.pontpean@gmail.com

Souhaitez-vous un comité de jumelage à Pont-Péan ?



LE ROI GRENOUILLE

Malgré des perturbations dues encore une fois aux vagues « Covidiennes » à répétitions, le cru 2021-22 aura été une réussite. La dernière pièce de Michel Pages a une fois encore enchanté les nombreux spectateurs venus la découvrir les 1^{er} et 2 avril. Le spectacle des enfants du 21 mai élaboré et mis en scène par Béatrice, composé d'une adaptation de comptines pour les plus jeunes et de parodies sociétales pour les plus âgés d'entre eux, a été apprécié par les familles venues applaudir les jeunes acteurs en herbe.

L'Assemblée Générale de juin dernier a clôturé la saison.

L'ensemble des participants à cette réunion a déploré la faible participation et espère associer de nouveaux adhérents et bénévoles à la vie de l'association pour cette rentrée.

D'ores et déjà le Roi Grenouille a les yeux rivés vers la nouvelle saison qui sera un peu particulière puisque nous fêterons ses 20 ans. Si vous ou votre enfant de plus de 8 ans souhaitez rejoindre l'association vous pouvez la contacter au **02 99 52 40 46** ou par mail à **leroigrenouille-pontpean@sfr.fr**.



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022

Découvrez l'histoire de la plus grande mine de plomb argentifère d'Europe du 19^e siècle. Visitez la chapelle, ancien vestiaire des mineurs, admirez l'ancien bâtiment administratif, et observez au fil d'une petite balade les vestiges de cette exploitation.

Pour sa 39^e édition, les Journées européennes du patrimoine auront pour thème le Patrimoine durable.

Dans notre commune, une visite commentée du site minier sera organisée par l'association Galène, samedi 17 et dimanche 18 septembre à 14h30, au départ de l'église.

Une exposition sur l'histoire de l'activité minière de Galène est ouverte à l'espace Beausoleil après la visite.

Uniquement le dimanche 18 septembre à 16h30, une animation musicale vous est proposée par l'Orchestre à Vent d'Orgères Rive Sud, devant le perron du bâtiment administratif.



AUTOCROSS

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022
Terrain du Tellé à Pont-Péan (homologué FFSA)
Événement organisé par le comité des fêtes
en partenariat avec Auto Sport Compétition 35.

Cette édition de course de poursuite sur terre et de kart cross organisée sur la commune depuis plus de 30 ans verra s'affronter les concurrents toujours motivés et passionnés dans différentes catégories ; féminines, T2, T3, T4, P1, P2, P3, mono, Kart Open, Kart 2 CV sur le circuit du Tellé pour le plus grand bonheur des nombreux amateurs de ce sport automobile.



Samedi 17 septembre : chrono et 1^{ère} manche à partir de 14 h

Dimanche 18 septembre : 8 h 30 : 2^e manche

14 h : 3^e manche / 17 h : finale / 19 h : remise des trophées

Restauration et buvette sur place

Infos et contact : 07 84 70 27 70

www.comitedesfetespontpean.fr



LES DÉLICES DE L'AVENT

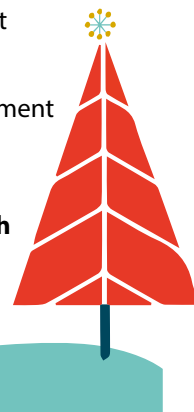
Marché de créateurs et artisans locaux, samedi 26 et dimanche 27 novembre

Le samedi 26 novembre et le dimanche 27 novembre 2022, à l'approche des fêtes de fin d'année, le comité des fêtes et la municipalité de Pont-Péan vous proposent un événement convivial, familial et festif, intitulé « Les Délices de l'avent ».

Tout est prévu pour vous transporter dans la magie de Noël. Vos enfants pourront déposer leur liste de souhaits et rencontrer le vieux monsieur habillé en rouge.

Venez à la rencontre des créateurs, artisans et producteurs locaux, pour dénicher des idées cadeaux. Participez à des ateliers et créez vous-même des œuvres. Vous pourrez également vous restaurer sur place.

samedi 26 novembre 14 h - 18 h
et dimanche 27 novembre de 10 h à 18 h
au complexe sportif Jacques Gourdaïs
+ d'info sur www.pontpean.fr



HOMMAGE À JEAN-PIERRE CUDENNEC

Jean-Pierre Cudennec était un passionné de l'histoire, l'histoire des hommes, des monuments, de ce qui relie le passé et le présent.

Le passé minier de Pont-Péan était un de ses sujets de prédilection. Et pour partager son savoir, il a créé un site internet « Pont-Péan au fil du temps ». Toujours très discret et humble, il disait ne pas faire œuvre d'historien, mais plutôt, comme il l'indique simplement sur la page d'accueil de son site « poser quelques regards au fil du temps pour ne pas rompre le fil de la mémoire. »

Le 8 juin dernier, quand la commune a reçu le prix « impact environnemental » de la Fondation du Patrimoine, il disait être heureux de cette récompense et de voir le projet de réhabilitation du bâtiment administratif avancer. Jusqu'à ces dernières semaines, il distillait au maire par mail ses conseils pour que la municipalité n'oublie pas des points importants dans l'aménagement du site, comme de prévoir une continuité piétonne entre le puits des Députés et le puits du Midi.

Ce laborieux travail de recherche, il aimait le partager et c'est naturellement qu'il a participé avec d'autres à l'écriture d'articles dans le bulletin municipal pour faire découvrir les principaux aspects de l'histoire de la Mine aux habitants de Pont-Péan.

Depuis près de 15 ans, Il participait à la réalisation du bulletin municipal en étant devenu un correcteur attentif, traquant la moindre erreur orthographique, mais aussi en fournissant avec Gérard Gauchon des photos de qualité, notamment des spectacles de l'Espace Beausoleil.

Car il était un passionné de la photographie. Monsieur le maire se rappelle encore ces photos qu'il lui avait donné après les inondations de 2001, photos remarquables avec une luminosité exceptionnelle. Une des photos montrait la crue qui retrouvait l'ancien lit de la Seiche.

Certaines de ses photographies de paysages de bords de mer sont actuellement exposées près de la mairie et avec ses mots d'artiste que nous citons : « l'appareil est la plume du photographe et la lumière son encre. »

La lumière qui souvent lui manquait quand il est devenu, au sein du CUB, le photographe des spectacles de l'eB. Cela ne l'empêchait pas de tirer des clichés remarquables que les artistes appréciaient. Dernièrement, à l'occasion de l'exposition Bleu Pétrole, le scandale Amoco, il avait transmis aux Archives Départementales des photos noir et blanc prises il y a 44 ans et qui montrent son amour des paysages bretons, des hommes, de la mer.

Jean-Pierre, va nous manquer, lui qui participait à toutes les réunions publiques, sans forcément prendre la parole, mais en étant toujours attentif aux propos échangés et en donnant des conseils avisés sur les sujets qui lui tenaient à cœur.

Il nous a quitté le 16 juillet 2022 sur la pointe des pieds, mais nous laisse une foule de souvenirs. Ce qui fait qu'il sera toujours présent pour nous.



Quelques photos prises par Jean-Pierre Cudennec

- 1 : Jean-Pierre Cudennec tout à gauche au sein du Collectif des Usagers de Beausoleil CUB (équipe de bénévoles de l'eB) en 2018
- 2 : le bâtiment de la mine en toute saison et lors des travaux de restauration du perron
- 3 : la nature, ou comment trouver la beauté à ses pieds
- 4 : spectacles de l'espace Beausoleil
- 5 : la sélection de l'exposition «La mer en Bretagne»
- 6 : suivi des travaux d'implantation de la ferme solaire



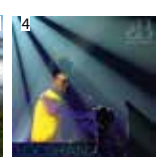
Espace Beausoleil



Amoco Cadiz



Mine de Pont-Péan



Galerie

PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE

Soutien aux personnes exilées en présence de l'association Accueil Réfugiés Bruz, le 10/06.



RANDOXYGÈNE

21^e édition de la course VTT organisée par Véloxygène, le 10/06.



MINE EN FÊTE

Le comité des fêtes proposait aux habitants un barbecue géant, un bal populaire et un feu d'artifice, le 25/06.



PETITS LECTEURS

Lecture animée pour les tous-petits à la médiathèque, le 07/05.



RANDONNÉE

PATRIMONIALE

La guide de Destination Rennes, en collaboration avec la mairie de Pont-Péan faisait découvrir une partie du patrimoine architectural de Pont-Péan, le 02/07.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Remise des décorations, le 08/05.



TROC AUX PLANTS

événement organisé par la CSF, le 08/05.



NICHOIRS

Installation de nichoirs pour les Martinets sur le bâtiment de la médiathèque



CHANTIER PARTICIPATIF

De nombreux Pont-Péannais sont venus prêter main forte pour créer le jardin éducatif près de l'école, projet retenu au budget participatif 2021, le 04/06.

PISCINE DE LA CONTERIE

La piscine intercommunale de la Conterie à Chartres-de-Bretagne regroupe 12 communes (Bourgbarré, Bruz, Chartes-de-Bretagne, Chavagne, Corps-Nuds, Laillé, Noyal-Chatillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Vern-sur-Seiche. Tous les habitants de ces communes bénéficient d'une tarification réduite.

Les bassins

Dotée de trois bassins, la piscine propose de multiples loisirs d'eau. Le bassin sportif, comprend 5 couloirs de nage de 25 mètres de long. La profondeur de nage varie de 1.30 m à 3 m. La température de l'eau est à 28°C. Le bassin ludique quant à lui, dispose d'un toboggan de 60 m de long, d'une rivière à courant de jets d'eau de buses de massages. La température de l'eau est à 32°C. Depuis peu, d'un bassin extérieur appelé « bassin nordique » a ouvert. Il est également composé de 5 couloirs de nage. Une pataugeoire de 60 m² avec geysers et jets d'eau permet aux jeunes enfants de s'amuser.

Un espace bien-être

Dernière nouveauté un espace bien-être avec bassin à jets, douches sensorielles, sauna, hammam, fontaine à glace et grotte à sel vous offre un moment de détente.

Les activités aquatiques

De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année, cours de natation adulte et enfant, natation synchronisée, sauvetage aquatique, aquagym, aqua-bike, aquaphobie, éveil aquatique pour les tout-petits, bébés nageurs.



La salle Fitness

Dans une salle moderne et climatisée, des professeurs diplômés vous accueillent 5 jours / 7, vous encadrent et vous coachent afin de répondre aux mieux à vos attentes personnelles avec le plateau musculation et les cours collectifs.

La piscine de la Conterie vient de se voir décerner le label « piscine de demain » avec trois étoiles, qui récompense les piscines publiques françaises les plus écoresponsables.

NOUVEAU

La piscine de la Conterie adhère à la carte Sortir !



VIE ÉCONOMIQUE

ÉCO-DEMOUSS

Florent Bertaud implante une nouvelle entreprise multi-services au 6 allée du Parc. Il propose ses services de nettoyage auprès du particulier. Eco-demouss nettoie et entretient vos extérieurs (toitures, façades, bardages, terrasses, vérandas), traite les mousses et les lichens, nettoie les gouttières. L'entreprise propose également de débarrasser vos encombrants et déchets verts.



Devis sur mesure adapté à vos besoins

■ **CONTACT : 06 61 23 23 56 - ecodemouss@gmail.com**

CARAVANE À DONS

Le dimanche 4 septembre, la caravane à dons reprendra du service au marché place des Genêts. Le principe, vous apportez des objets en bon état qui ne vous servent plus, et prenez ce qui vous intéresse ou seulement vous partez avec ce qui peut vous rendre service.

Près de la caravane Pascal sera à votre service pour régler votre vélo. N'hésitez pas tout est gratuit. Un sourire de votre part sera une récompense pour les bénévoles du SEL. Un samedi suivant (*à priori le 17 septembre*) l'association réitérera l'opération au Luzard. Tenez-vous prêts et contribuez à faire vivre cette belle initiative!



MAIRIE

2 avenue du Chemin Vert - 35131
02 99 52 41 70 mairie@pontpean.fr
www.pontpean.fr

Lundi 14h - 17h30
Mardi 14h - 17h30
Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h30
Jeudi 14h - 17h30
Vendredi 10h - 12h et 14h - 17h30
Samedi 09h - 12h

**En cas d'urgence le week-end
l'adjoint.e d'astreinte
est joignable au 06 76 87 77 00**

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
rue de la Mine - 02 99 52 82 23
technique@pontpean.fr

**Signaler un dysfonctionnement
d'éclairage, de voirie, d'égout :**
<https://e-demarches.rennes.fr/>
02 23 62 25 25

ESPACE BEAUSOLEIL

Salle de spectacles et de réceptions
allée de la Mine - 02 99 05 75 63
espacebeausoleil@pontpean.fr
www.espacebeausoleil.fr

MÉDIATHÈQUE

18 route de Nantes - 02 99 52 80 53
mediatheque@pontpean.fr
www.mediathequepontpean.fr
Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h ; 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30

GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC
allée de l'école - 02 99 52 84 05

ACCUEIL DE LOISIRS

ET PÉRISCOLAIRE (3 - 12 ans)
allée de l'école - 02 99 05 77 17
enfance@pontpean.fr
pontpean.portail-familles.net

LOCAL JEUNES (12-18 ans)

Espace Beausoleil - allée de la Mine
06 74 83 34 95
localjeunes@pontpean.fr

PETITE ENFANCE (0-6 ans)

2 rue de Bellevue - 06 86 87 31 63
petiteenfance@pontpean.fr

CRÈCHE MILLE-PATTES

Espace Brocéliande
Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE

1 rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70
Logements sociaux, tarification
solidaire des transports, dispositif
Sortir !, banque alimentaire.
L'adjoint à la solidarité D. Jacq reçoit
sur rendez-vous, tous les jeudis matins.

CDAS

Centre Départemental d'Action Sociale
rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

AGENCE POSTALE

Centre commercial Les Genêts
02 99 52 83 48
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h

MARCHÉ

Tous les dimanches matins
Place du C. Commercial Les Genêts

DÉCHÈTERIES

- **Bruz** Les Garennes
du lundi au samedi 9h-12h et
14h-18h - fermé le mardi matin

- **St-Erblon** Le Perray- *déchets verts*
du lundi samedi de 9h à 12h et
de 14h à 18h. fermé le mardi
après-midi

Service déchets Rennes Métropole
08 00 01 14 31

MAISON MÉDICALE

88 route de Nantes
DIÉTÉTICIENNE
G. Quéré - 02 99 52 41 36

INFIRMIÈRES

C. Houeix et M. Limbour
02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

MÉDECINS

N. Galland 02 99 52 86 64 S.
Galland-Dayot 02 99 52 44 44

PODOLOGUE

M. Mellet 02 99 63 59 15

PSYCHOLOGUES

D. Cassin 02 99 52 42 42
L. Le Mestre 06 87 02 14 57

DENTISTES

V. Lainé - MP. Saulnier M. Tancray
5 bis rue de la Rivaudière
02 99 52 85 41

INFIRMIÈRES

S. Lozahic
31 allée des Cèdres
06 83 57 15 12

A. Broussaud-Bécot & C.Verron
27 Route de Nantes
07 49 90 00 97

PHARMACIE

M. Cavarec - 02 99 52 41 20

AVICE TAXIS

4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

OSTÉOPATHE

A. Chevalier - 7 bis rte de Nantes
06 58 12 31 45

ORTHOPHONISTE

M. Blanchais - 2 allée du Parc
02 99 52 48 94

URGENCES : 112 - SAMU : 15

Police secours **17** - Pompiers : **18**
Urgences pour personnes qui ont
des difficultés à entendre ou à
parler : **114**



**Retrouvez toute l'information
de votre ville sur son site internet**
WWW.PONTPEAN.FR



**Recevez chaque semaine l'actualité
pont-péanaise en vous inscrivant
à la newsletter**



Suivez @VilledePontPean

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

Issam ABAMOUR	19/04/22
Hélio DANIEL	22/04/22
Ambre LEMOINE	24/05/22
Jannah ES-SADQY	26/05/22
Mahé BAZIN	03/06/22
Marcel SEVIN	07/06/22
Eloa DA SILVA LECAS	21/07/22
Ayden FOSSÉ MOREL	23/07/22

MARIAGES

Collet Imelda KWABITE MEDICO et Quentin HOUAL	11/06/22
Jessie GUILBOT et Anthony MARTINS	17/06/22
Sophie BOISNARD et Franck DONIO	09/07/22

DÉCÈS

Madeleine DESNOS née ROBERT	08/07/22
Jean-Pierre CUDENNEC	16/07/22
Marielle JUET	14/07/22
Annick SENANT née HÉLIGON	23/07/22
Davy BRUNEAU	25/07/22

Directeur de publication : Michel DEMOLDER
Magazine municipal trimestriel réalisé par la commission
communication : Évelyne OLLIVIER-LORPHELIN,
Anthony BOSSARD, Nicolas RATY, Nadège LETORT,
Didier LEGOFF, Pascal COULON et la responsable
communication de la ville, Céline CALVAR.
Nous remercions les élus, les services municipaux,
les associations qui participent à la création des articles
et Gérard GAUCHON pour ses photographies.
ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires.
Impression sur papier géré durablement
par l'imprimerie ÉDICOLOR - La Fresnais - BP 47041
35 470 BAIN-DE-BRETAGNE

CONTACT : communication@pontpean.fr

Pont-Péan



L'agenda

SEPTEMBRE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE BUBBEY MAYSE

ouverture de résidence
19 h - espace Beausoleil

SAMEDI 3 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS

13 h 30 à 17 h 30 – complexe sportif

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE CARAVANE À DONS

collecte organisée par le SEL
place du marché

SAMEDI 10 SEPTEMBRE ATELIER RÉPARATION DE VÉLO

La Maison du Vélo Mobile
place du marché

SAMEDI 17 SEPTEMBRE CLEANWALK

14 h – place du marché

SAMEDI 17 SEPTEMBRE CARAVANE À DONS DU SEL

au quartier du luzard

17 ET 18 SEPTEMBRE JOURNÉES EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

visite guidée de l'ancien site minier
par Galène
départ de la chapelle

17 ET 18 SEPTEMBRE AUTOCROSS

organisé par le comité des fêtes
terrain du Tellé

MERCREDI 21 SEPTEMBRE RÉUNION PUBLIQUE RÉSIDENCE SÉNIORS ÉKIP'ÂGE

18 h 30 - salle du conseil en mairie

SAMEDI 24 SEPTEMBRE PETITS LECTEURS

de 10 h à 10 h 30 - médiathèque

SAMEDI 24 SEPTEMBRE SOIRÉE CARITATIVE DES ARTS MANIAQUES

à partir de 19 h – espace beausoleil

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE OUVERTURE DE SAISON DE L'ESPACE BEAUSOLEIL

La Tchoutchouka
et Cie Ô captain mon capitaine
à partir de 16 h
place de l'hôtel de ville à LAILLÉ

MERCREDI 28 SEPTEMBRE RÉUNION PUBLIQUE RÉSIDENCE SÉNIORS ÉKIP'ÂGE

14 h 30 - salle du conseil en mairie

JEUDI 29 SEPTEMBRE RÉUNION SOLIDARITÉ AVEC LES EXILÉS

20 h 30 - salle du conseil en mairie

OCTOBRE

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE ACCUEIL DE NOUVEAUX ARRIVANTS

10 h : balade à vélo
11 h : pot de bienvenue
salle du conseil en mairie

DU 4 AU 29 OCTOBRE EXPOSITION ELLES, L'AUTRE MÉMOIRE

médiathèque

VENDREDI 7 OCTOBRE LA FABRIQUE DES IDÉES

17 h – espace Beausoleil

SAMEDI 15 OCTOBRE LADANIVA WORLD MUSIC

20 h 30 – espace Beausoleil

SAMEDI 15 OCTOBRE PETITS LECTEURS

de 10 h à 10 h 30 - médiathèque

JEUDI 20 OCTOBRE CONFÉRENCE SUR LA MÉMOIRE

14 h à 16 h - salle du conseil en mairie

SAMEDI 22 OCTOBRE SHOW CITOYEN

10 h 30 – salle du conseil en mairie

À PARTIR DU JEUDI 27 OCTOBRE ATELIERS MÉMOIRE

salle du conseil municipal en mairie

JEUDI 27 OCTOBRE CIE LES COMBATS ORDINAIRES «ELLES, L'AUTRE MÉMOIRE»

ouverture de résidence
19 h - espace Beausoleil

NOVEMBRE

MERCREDI 9 NOVEMBRE MARION ROUXIN FILLE OU GARÇON ?

spectacle musical - jeune public
14 h 30 – espace Beausoleil

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022 VIVE LE CINEMA !

Atelier bruitage
avec Musique sur la Rive Sud
15 h-17 h – médiathèque

VENDREDI 18 NOV. LASS

AFRO POP ÉLECTRO
20 h 30– espace Beausoleil

MERCREDI 23 NOVEMBRE COLLECTE EFS (DON DU SANG)

14 h 30 à 19 h - espace Beausoleil

SAMEDI 26 NOVEMBRE PETITS LECTEURS

de 10 h à 10 h 30 - médiathèque

26 ET 27 NOVEMBRE SALON LES DÉLICES DE L'AVENT

organisé par le comité des fêtes
complexe sportif J.Gourdaïs

L'information est actualisée régulièrement sur www.pontpean.fr

Pont-Péan